Zeitschrift: Panorama / Raiffeisen
Herausgeber: Raiffeisen Suisse société coopérative
Band: - (1991)
Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PANORAMA

8/91

Encouragement à la construction: les dilemmes suisses

Les objectifs de Monsieur Prix

21e Concours international de jeunesse Raiffeisen

RAIFFEISEN

Trié, compté et mis en rouleaux par un leader.

Vous offrirez un service encore meilleur à votre clientèle en traitant sa monnaie de la manière la plus sûre et la plus rapide. Du même coup, vous encouragerez l'épargne.
Pour trier, compter, et mettre en rouleaux la monnaie, de même que pour compter les billets de banque, Sotremo vous propose une très vaste gamme de machines leader sur leur marché et étudiées sur mesure pour chaque cas. Vos clients comptent sur votre compétence... La Suisse entière compte sur Sotremo et sur son service éprouvé déjà par des milliers d'utilisateurs.

Sotremo

Traitement de la monnaie et des billets.

Sotremo SA, 1062 Sottens, tél. 021/905 36 95
8600 Dübendorf, tél. 01/820 10 33, 6966 Villa-Luganese, tél. 091/91 11 74

FRANCFORT

Rénofaçade

Votre entreprise générale !

021 - 701 47 62
Chocolatière 9 1026 ECHANDENS

15 ANS

- Maçonnerie
- Peinture
- Crépis divers
- Isolation thermique
- Lavage de façades
- Ferblanterie-couverture
- Tuiles et gouttières
- Etanchéité de balcons
- Fournitures volets alu
- Rénovation de volets
- Echafaudages
- Décapage et vernis de chalets

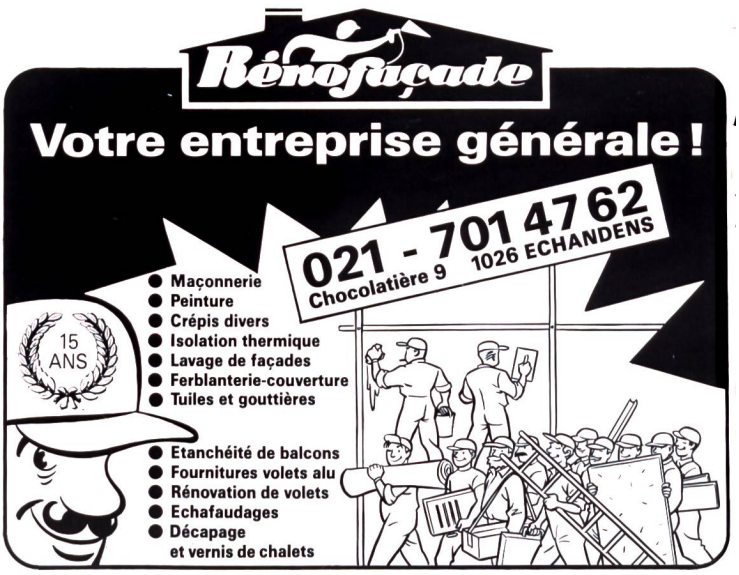

A. BASTIAN s.a.
1032 Romanel-sur-Lausanne
✆ (021) 37 01 91 – 49 10 43
TUBAGE DE CHEMINÉES

Réfection de cheminées par chemisage intérieur, sans joints, avec tube flexible en acier CHROME-NICKEL V 5 A soudé. S'introduit facilement par le haut de la cheminée, **sans ouverture intermédiaire.**

10 ANS DE GARANTIE. Economie de combustible: 10 % env.
DEVIS GRATUIT SANS ENGAGEMENT.

Mit uns sind Sicherheit, Funktion und Design in der Bank gross geschrieben!

ZEICO

Zeico AG
Bankeinrichtungen
Hermetschloostrasse 73
Postfach, 8048 Zürich
Tel. 01-432 17 64

Bonjour,

La Suisse connaît une situation paradoxale dans plus d'un domaine. Prenons celui du logement. Nous avons beau être «le pays le plus riche du monde», il y règne une pénurie de logements telle que le nombre de sans-logis, nous dit-on, ainsi que celui des «abris de fortune» ne cesserait d'augmenter: l'envers de la façade bien nette et polie de la Suisse propre en ordre!
A propos, saviez-vous que 30% seulement des ménages suisses sont propriétaires de leur logement, plaçant ainsi l'Helvétie dans les derniers rangs des pays industrialisés? Vous découvrirez d'autres vérités, d'autres paradoxes sur ce chapitre brûlant de l'encouragement à la construction dans notre pays.
(lire, en page 8, l'enquête de Markus Angst).
Un problème qui interpelle, et à juste titre, beaucoup de personnes. Et qui divise les esprits...
Du côté des «fonçeurs», à noter le défi (p. 13) de Bernard Hitter. Mais surtout celui des 2 millions 300 000 jeunes, venant de neuf pays différents, qui ont participé au 21e Concours international Raiffeisen.
Bravo à eux tous!

Gilberte Favre

M. Odilo Guntern: discret et tenace «Monsieur Prix».

Pour ces écoliers valaisans, l'excursion au Rütli restera inoubliable.

Félix Walker, président de la direction centrale de l'USBR lors de la «première» de Baden.

L'invité: Odilo Guntern 4

Carte blanche à Jean-Pierre Masmejan 7

Encouragement à la construction 8

Point de mire: l'inflation 11

L'écu européen: par Jacques Leresche 12

Entreprendre: récupérer et recycler 13

Les jeunes et l'épargne 18

Concours international jeunesse 21

La «première» de Baden 24

Actualité Raiffeisen 26

Espace littéraire: Ella Maillart 27

Rendez-vous au Rütli 28

PANORAMA
Août 1991

Editeur
Union suisse des Banques Raiffeisen, Saint-Gall et Lausanne

Adresse de la rédaction
Case postale 144
1010 Lausanne 10
route de Berne 20
Tél. 021/653 52 21

Rédaction
Gilberte Favre, rédactrice responsable

Collaborateurs permanents
Max Mabillard
Jean-Paul Maeder
Roger Schindelholz
Rémy Viredaz
Joëlle Pirek-Cheron
Thierry Ott
Valott

Administration/Service des abonnements
Case postale 144
1010 Lausanne

Maquette
Véronique Duthovex

Régie des annonces
Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2
1002 Lausanne
Tél. 021/20 29 31

Impression/Expédition
Presses Centrales SA
Rue de Genève 7
1003 Lausanne

Tirage: 24 000 ex.

Textes et photos ne peuvent être reproduits qu'avec l'accord écrit de la rédaction.

L'INVITÉ DE
PANORAMA

Du crédit hypothécaire aux coûts de la santé

Le rôle primordial de «Monsieur Prix»

M. Odilo Guntern, «Monsieur Prix» depuis 1986: un rôle délicat, contesté, qu'il assume avec diplomatie et conviction.

Interview: Max Zingg
Photos: Didier Warrin/Air

Voilà cinq ans que M. Odilo Guntern assume avec diplomatie et conviction le poste redoutable et redouté de «Monsieur Prix».
A l'heure d'une Europe en devenir, petit bilan avec ce Haut-Valaisan qui a accompli ses études juridiques entre Fribourg, Berne et Milan avant d'ouvrir son étude en 1968, et d'être nommé «Monsieur Prix» le 1er juillet 1986.

– Monsieur Odilo Guntern, en quoi consiste exactement votre travail?

– Le surveillant des prix doit veiller à ce que les cartels et organisations analogues ne profitent pas de leur position dominante pour imposer des prix excessifs. Le principe de la loi sur la surveillance des prix, c'est que les organisations de type cartellaire ne doivent pas avoir la possibilité de pratiquer des prix plus élevés que ce ne serait le cas dans une situation de concurrence. Une autre de mes tâches consiste à renseigner le public sur notre activité, favorisant ainsi une plus grande transparence du marché. Nous encourageons également la concurrence de manière positive, en incitant continuellement les acteurs économiques à une attitude plus concurrentielle.

– Le surveillant des prix n'agit-il que sur demande, ou peut-il aussi intervenir de sa propre initiative?

– Nous pouvons agir sur la base de notre observation permanente du marché et des prix aussi bien qu'à partir d'informations provenant du public, d'entreprises, des autorités, etc. Un nombre étonnamment important de cas nous sont signalés par les milieux économiques.

– L'économie est chose complexe et diverse. Y a-t-il des «prix» – tels par exemple les taux d'intérêt – qui échappent à la compétence de Monsieur Prix?

– Premièrement, tous les prix qui se forment par le libre jeu de la concurrence sont en principe à l'abri de notre intervention. En outre, actuellement, nous ne sommes pas compétents pour certains prix qui sont déjà surveillés par d'autres offices fédéraux. Les salaires non plus ne sont pas de notre ressort. Les intérêts hypothécaires ont été soumis à la surveillance des prix par un arrêté fédéral urgent de l'automne dernier. Pour les autres intérêts du crédit, nous ne sommes pas encore compétents dans la loi actuelle.

– La dernière hausse massive des prix du pain n'a pas été comprise du public. Jusqu'à quel point, dans ce cas comme pour d'autres hausses de produits alimentaires, le bureau du surveillant des prix a-t-il fait ce qu'il devait?

– Le prix du pain est justement un de ces prix administrés qui ne relèvent pas de la surveillance des prix, mais d'un autre office fédéral, en l'occurrence l'Administration fédérale des blés. Nous n'avions donc pas notre mot à dire. Mais la loi sur la surveillance des prix est actuellement en cours de révision. Il est prévu, dans de tels cas, de conférer au surveillant des prix un droit de recommandation.

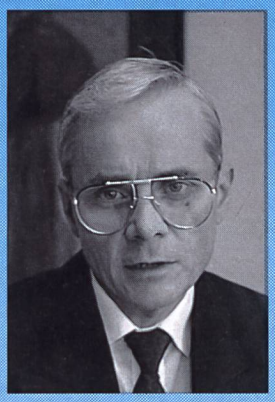

«La surveillance des prix est directement compatible avec la CE.»

– On a parfois l'impression que l'on profite exagérément du voyageur. Ces «prix de gare» sont-ils surveillés ou attendez-vous une impulsion extérieure?

– Ce problème nous est connu. Pour des raisons de priorité, nous avons cependant dû renoncer jusqu'ici à le passer sous la loupe. Il faudrait éclaircir en premier lieu la question délicate de savoir si l'on peut parler d'un monopole local ou s'il existe des possibilités raisonnables d'aller voir ailleurs.

– Quelles sont les lignes de force de votre activité actuelle?

– Nous sommes actuellement très occupés à notre enquête sur le marché suisse du crédit hypothécaire. Il s'agit avant tout de savoir si et comment ce marché fonctionne et si la concurrence y joue. Un autre point important consiste en celui des coûts de la santé, où nous nous occupons des différences de prix des médicaments avec l'étranger et des tarifs des médecins. J'aimerais mentionner aussi notre enquête sur les tarifs cantonaux des notaires. Là nous avons en vue les tarifs concernant l'authentification des transactions immobilières et l'établissement de droits hypothécaires. D'autre part, diverses augmentations tarifaires de gros producteurs d'électricité sont en cours d'examen.

– Comment voyez-vous la surveillance des prix de l'avenir? Disposez-vous de suffisamment de moyens, et une nouvelle formulation de votre mandat serait-t-elle nécessaire pour que vous puissiez continuer à travailler efficacement dans un cadre nouveau comme celui de la CE 92 ou de l'EEE?

– Nous allons obtenir bientôt des compétences nouvelles qui nous permettront de nous prononcer également sur les prix administrés, ainsi que sur les intérêts dans la mesure où ceux-ci sont fixés de manière cartellaire. Cette extension des compétences entraînera naturellement un gros surcroît de travail. Il ne serait donc pas de trop que nous disposions d'un peu plus de personnel. Pour ce qui est de l'EEE et de la CE, notre mandat n'a pas besoin d'être reformulé. La surveillance des prix, ayant pour principe la politique de concurrence, est directement compatible avec la CE. Même si l'on introduisait en Suisse une interdiction des cartels, comme dans la CE, notre bureau ne serait pas réduit au chômage. Il resterait en effet bon nombre d'organisations analogues à des cartels, de monopoles de l'Etat et d'autres limitations étatiques de la concurrence, qui continueraient à représenter un certain danger pour les consommateurs et à nécessiter une surveillance.

Le compte est bon sur tous les tableaux

La solution idéale, peu encombrante et économique pour compter, trier et mettre en tubes les monnaies.

prema

Fabrication, vente, service:

PREMA GmbH
Tychbodenstrasse 9
CH-4665 Oftringen
Tel. 062/97 59 59

Abonnez-vous à PANORAMA!

Que l'on soit client ou non d'une banque Raiffeisen, il est possible de s'abonner **individuellement,** et en tout temps, au mensuel romand **PANORAMA** pour le prix de Fr. 21.– par année.
Il suffit de s'adresser à son service des abonnements: case postale 144, 1010 **Lausanne.**
Vous recevez déjà l'organe officiel de l'Union suisse des Banques Raiffeisen? Offrez alors un abonnement à un parent ou à un ami!

PANORAMA, c'est...

... des analyses économiques de premier plan
... des articles de réflexion de Max Mabillard et Roger Schindelholz
... des interviews de personnalités du monde économique et politique suisse et européen
... des enquêtes et dossiers qui touchent notre société
... des photos artistiques
... des voyages, des jeux et concours pour adultes et enfants
... une page inédite de Valott
... un espace littéraire unique en Suisse romande
... et la vie d'une banque dynamique et à visage humain qui appartient à ses clients!

Tables de conférences extensibles

13 modèles à choix

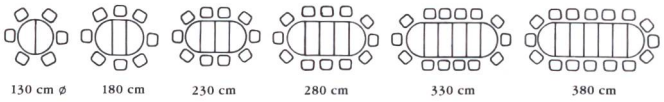

et sur mesure sans adjonction de pieds intermédiaires

«Arco» chêne, noyer/hêtre ou cerisier

ou

Tables de salle à manger

petites pour tous les jours

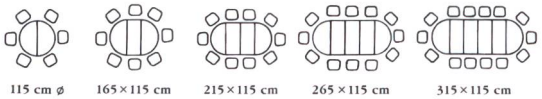

et sur mesure pour les grandes occasions

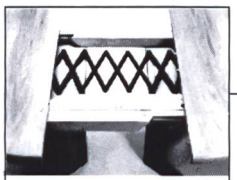

Extension en ciseaux Système (OH)

Après l'effort... ...le confort

«Yvette», chêne ou noyer

au sportif ameublement s.a.

1315 LA SARRAZ
☎ (021) 866 76 04

Ouverture tous les jours
de 8 h à 12 h/14 h à 18 h 30
Samedi jusqu'à 16 h 30
lundi matin fermé

Tous les vendredis OUVERTURE NOCTURNE jusqu'à 21 h

CARTE BLANCHE À...

La neutralité est pour demain

Jean-Pierre Masmejan
ancien directeur
de la Chambre vaudoise
du commerce
et de l'industrie

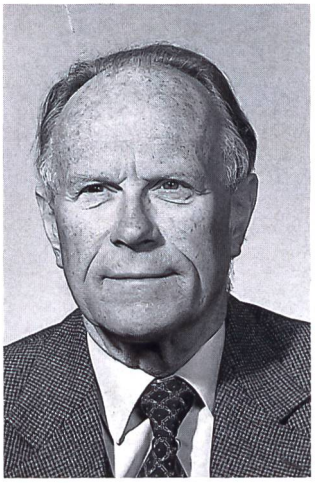

Certes, si la neutralité n'est qu'une politique, née d'une situation particulière, pour nous protéger de la malice des temps et de nos voisins, on peut y renoncer quand la situation change. Mais n'est-elle que cela?

Il y a deux aspects à la neutralité. L'aspect juridique, politique et militaire. C'est l'aspect concret, immédiat, lié à nos intérêts bien compris. C'est celui qui a compté jusqu'ici. C'est notre passé. Mais il en est un autre: ce que représente la neutralité dans l'esprit, dans le cœur des Suisses, voire dans leur subconscient. On ne pratique pas la neutralité pendant près de cinq cents ans sans en être marqué, et plus profondément qu'on ne l'imagine. A l'heure où les Suisses ne savent plus très bien où est leur vocation, il faut en prendre conscience. Cet aspect-là est plus important que l'autre et, parce qu'il est inscrit en nous, il est notre avenir.

Une morale nationale

La neutralité, au-delà de son aspect politique, est devenue pour nous une seconde nature, une sorte de morale nationale. Certes, il nous arrive d'avoir mauvaise conscience, et nous n'étions pas fâchés, après la dernière guerre que d'autres se soient battus à notre place pour mettre fin à la mégalomanie et à la folie destructrice d'un Hitler. Mais, dans l'ensemble, nous ne sommes pas loin de penser que si chacun adoptait notre attitude, il n'y aurait pas de guerre. Notre comportement, qui consiste à ne pas se mêler des affaires des autres et à respecter le droit, n'est-il pas la préfiguration de la conduite qu'adoptera, un jour, toute nation bien née dans une société internationale plus policée qu'aujourd'hui?

Il y a le non dit de la neutralité. Un non dit dont nous n'avons qu'à peine conscience. En refusant d'entrer dans le jeu des puissances – car c'est de cela qu'il s'agissait – nous le condamnions. Nous admettions implicitement qu'il n'était que le droit du plus fort et que ce droit ne pouvait convenir à un petit pays comme le nôtre. Nous avions les moyens – une armée, un pays facile à défendre – pour nous abstraire de ce jeu, et nous en avons profité. Mais c'était, sans même le dire, poser le principe que le jeu des puissances, et le droit du plus fort qu'il implique, n'étaient pas le dernier mot de la justice internationale.
Allons jusqu'au bout de notre logique! Quel est ce dernier mot? Dans la perspective de la neutralité, ce ne peut être qu'un ordre à l'image de la société civile, où l'on ne se mêle pas des affaires du voisin et où une autorité reconnue fait régner le même droit pour tous.

La question de nos rapports avec l'Europe fait couler beaucoup d'encre... et de salive. Et la neutralité, bien sûr, est au cœur du problème. Les Suisses sont perplexes. Que la neutralité était belle dans la guerre! Mais quand nos voisins s'unissent ou que même ils nous invitent à nous joindre à eux, que peut-on bien en faire?

Grandeur et servitude

Nous en sommes encore loin, mais il est bon qu'une nation soit appelée par son histoire à rappeler inlassablement ce principe. C'est notre rôle, notre grandeur et notre servitude. Nous ne saurions y renoncer sans trahir notre vocation, notre raison d'être, sans faillir à nos responsabilités, celles que notre passé nous impose.

Notre neutralité n'aura perdu sa raison d'être que lorsque tout le monde sera neutre. C'est dire que, préfiguration d'un monde futur, elle est appelée à durer toujours.

Cela ne signifie pas que notre pays doive se replier sur lui-même, comme un hérisson. Il doit être, au contraire, un modèle d'ouverture, encourageant tout ce qui peut contribuer à nous faire avancer vers un monde où règne le droit, favorisant les échanges, s'ouvrant à ses voisins, collaborant activement avec eux. Cela n'exclut pas davantage une adhésion éventuelle à l'Europe des douze. A une condition: que notre neutralité soit clairement affirmée et confirmée. L'Europe, qui ne peut se faire que dans le respect des diversités, comprendra tôt ou tard que cette voix doit être entendue et que notre neutralité n'est plus simplement un moyen quelque peu égoïste d'assurer notre sécurité, mais une mission que l'histoire nous a confiée.

Par Markus Angst

La question de l'encouragement à la construction de logements divise les esprits, à plus forte raison lorsque les taux s'envolent. En effet, dès qu'il s'agit de mesures concrètes, il n'est pas facile de trouver un terrain d'entente...

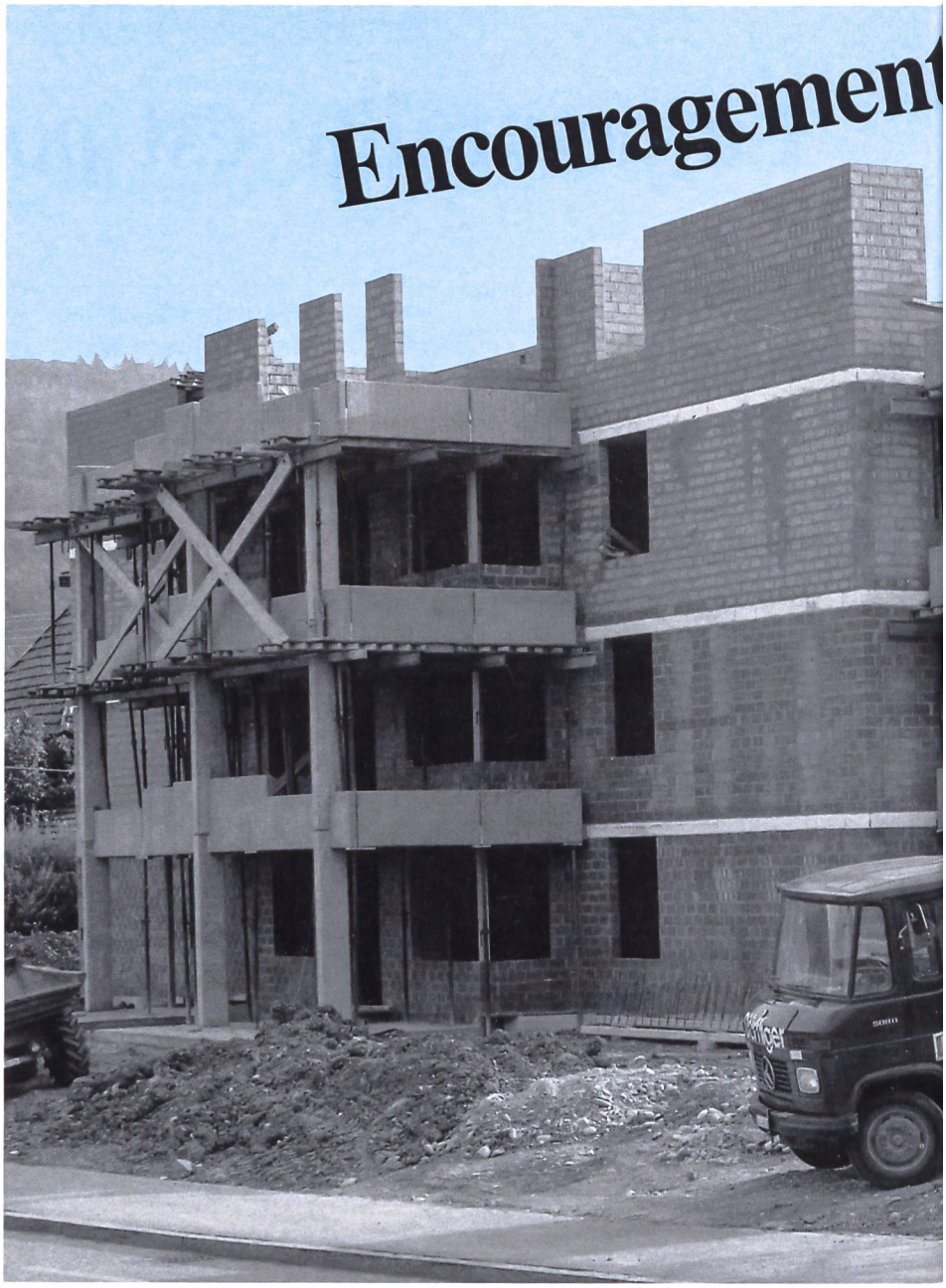

L'industrie du bâtiment était florissante lors de la haute conjoncture...

Encouragement le règne du

Quelques chiffres éloquents:

- Avec seulement 30% de ménages propriétaires de leur logement, la Suisse se place dans les derniers rangs des pays industrialisés.
- Notre pays présente de loin le plus fort endettement hypothécaire du monde: 56 000 francs par habitant.
- En trois ans à peine, le taux des nouvelles hypothèques a passé de 5% (1987) à 8% (1990).
- Entre le printemps et l'automne 1990, les loyers des nouveaux appartements ont augmenté en moyenne de 20%.

Ces chiffres sont alarmants et il est urgent d'agir, tout le monde en est maintenant conscient. Mais les opinions divergent lorsqu'il s'agit de savoir par quels moyens s'attaquer à ce problème brûlant. Un exemple typique: en 1990, pas moins de trente-huit motions et postulats ont été déposés aux Chambres fédérales sur le thème du droit foncier. Or ces propositions sont loin de viser toutes dans la même direction.

Encourager la construction

La situation est paradoxale. Dans le pays le plus riche du monde, il règne une pénurie de logements telle que – comme l'a souligné récemment Thomas Guggenheim, directeur de l'Office fédéral du logement – les sans-logis et le recours à des abris de fortune redeviennent de plus en plus une réalité. Parallèlement il n'y a pas de nouveaux logements disponibles, car, étant donné les coûts du terrain, du financement et de la construction, on ne trouve plus à les vendre ni à les louer pour un montant qui soit rentable.

Ce problème s'est fortement aggravé ces dernières années par suite de l'envol des taux d'intérêt. Pourtant, ce n'est pas d'hier que l'on réfléchit en Suisse aux possibilités d'encouragement à la construction de logements. La loi fédérale encourageant la construction et l'accession à la propriété du logement (LECPL) date de 1974. Son but essentiel: à l'aide d'avances de la Confédération – en principe remboursables, mais dans certains cas aussi, pour les couches économiquement faibles de la population, non remboursables – abaisser les loyers initiaux à un niveau considérablement inférieur à celui qui serait normalement nécessaire pour couvrir les coûts. Depuis son entrée en vigueur, la LECPL a permis d'accorder une aide fédérale pour la construction de plus de 70 000 logements. Au vu de la situation actuelle, le Conseil fédéral désire, par la même loi et grâce à un nouveau crédit-cadre de plus d'un milliard de francs, aider annuellement à la construction de 5500 logements, soit 2000 de plus que le programme actuel. Dans de nombreux cantons et communes,

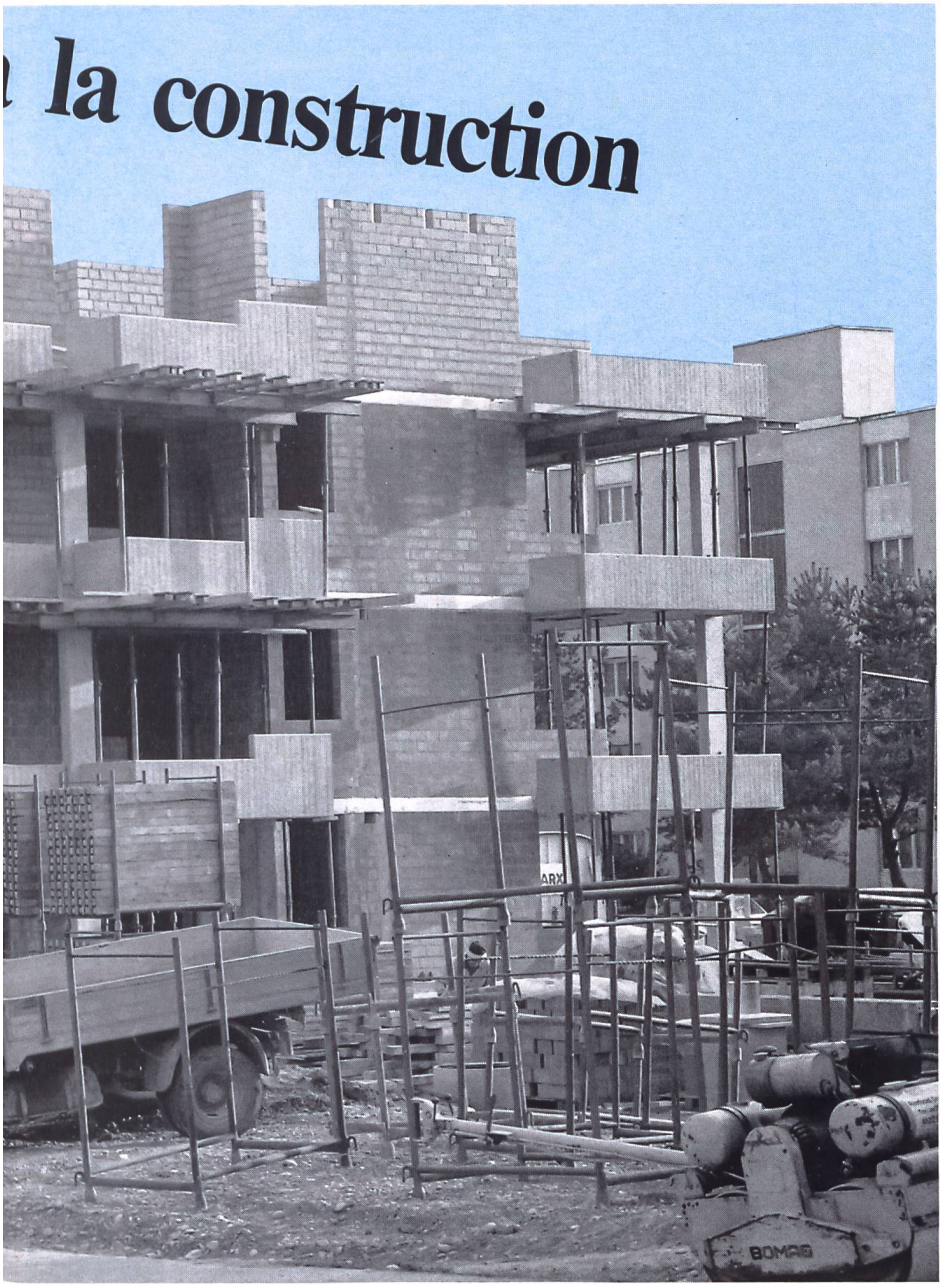

Photos: Aeschbacher

paradoxe

il existe des mesures complémentaires et d'autres sont en projet.

Les Banques Raiffeisen apportent aussi leur contribution à la construction et à la propriété de logements. Selon M. Thomas Scherrer, directeur de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, les établissements Raiffeisen ont accordé jusqu'ici, pour l'ensemble de la Suisse, plus de 11 000 financements au sens de la LECPL. «C'est beaucoup, et nous continuons d'encourager nos gérants à attirer l'attention de la clientèle sur cette possibilité.» M. Scherrer émet cependant une petite critique quant à la procédure «assez compliquée».

Un autre inconvénient, nettement plus sérieux, est relevé par le Saint-Gallois Niklaus Koster, d'Abtwil, ancien préposé au Registre foncier et membre du comité d'une coopérative de construction de logements. Etant donné que la Confédération veut récupérer son argent, capital et intérêts composés, M. Koster estime qu'«on se bouche les yeux à court terme devant des problèmes de loyer à long terme» et qu'on se prépare «un réveil pénible au bout de vingt-cinq ans», délai au terme duquel l'aide devra être remboursée.

Pour cette raison au Liechstenstein, où un institut suisse d'étude de marché effectue actuellement une enquête dans tous (!) les ménages sur la situation du logement, on est déjà passé en partie à des prêts sans intérêt. Condition exigée: la construction doit être solide, mais simple.

Pour une dérégulation?

Si grands que soient, malgré ses défauts, les avantages incontestables d'une loi comme celle de 1974 encourageant la construction et l'accession à la propriété de logements, il n'en reste pas moins que l'Etat ne passe pas dans tous les milieux de notre pays pour un modèle en matière de lutte contre la pénurie de logements. C'est ainsi qu'on a pu lire récemment dans la *Neue Zürcher Zeitung:* «Le meilleur encouragement à la propriété n'est pas de favoriser, mais de mettre moins d'entraves.»

En plus des prescriptions qui varient d'un canton à l'autre, de la longueur des procédures d'autorisation, des faibles indices d'utilisation, des conditions restrictives, les charges fiscales sont souvent au centre des critiques, lesquelles portent principalement sur les droits de mutation et sur la valeur locative. Les droits de mutation, qui peuvent aller jusqu'à 3% dans certains cantons, ont été détournés depuis longtemps de leur but originel, à savoir la couverture des frais administratifs liés à l'inscription dans le registre foncier, et ne servent plus que de vache à lait pour les finances publiques. Quant à l'impôt sur la valeur locative, une valeur fiscale fictive du logement habité par le propriétaire lui-même, il compense, de l'avis de la Société suisse des propriétaires fonciers, la déduction fiscale des intérêts des dettes – si bien que les nouveaux acquéreurs de logements en propriété, financièrement modestes, sont ainsi privés de l'aide fiscale initiale qui leur serait nécessaire.

Il ne serait cependant pas judicieux de supprimer l'impôt sur la valeur locative et la déduction fiscale. Cette suppression pourrait être une source d'injustices puisque la part étrangère du financement d'un logement en propriété n'est pas toujours la même. C'est aussi l'une des raisons pour lesquelles, lors des délibérations sur l'harmonisation fiscale, le Conseil national et le Conseil des Etats se sont prononcés en faveur du maintien de l'ordre actuel.

Sur le marché du logement, la Suisse connaît une situation paradoxale.

Le rôle du deuxième pilier

La difficulté toujours plus grande de l'accession à la propriété ne tient pas seulement aux taux d'intérêt élevés et à l'inflation galopante des prix du terrain et de la construction. Elle résulte aussi du fait que la part grandissante de l'épargne forcée ne permet plus à une part importante de la population de se constituer un capital propre. Il n'est pas étonnant que l'on réclame de plus en plus souvent des modèles de financement hypothécaire mettant en jeu le deuxième pilier.

L'article 40 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP) autorise déjà la mise en gage des avoir du deuxième pilier afin d'acheter un logement privé ou de différer l'amortissement d'un prêt hypothécaire. Mais la mise en gage ne se révèle pas toujours une bonne situation, car elle ne contribuerait pas à alléger les charges financières du propriétaire de son logement.

Le modèle Behr

Emprunter sur sa propre retraite! C'est le modèle que propose Giorgio Behr, professeur de comptabilité à l'Université de Saint-Gall. En voici le principe: lors de l'acquisition d'un logement en propriété, la caisse de retraite accorde au preneur d'assurance une avance sous la forme d'un «zero bond», qui peut être placé comme du capital propre. Le certificat de capital propre, émis sous la forme d'un zero bond, ne pourrait être converti que pour le financement d'un logement en propriété. Les cotisations de l'employé et de l'employeur à la caisse de retraite permettraient la rémunération et l'amortissement de ce zero bond.

Le modèle Behr ne favorise pas seulement l'accession à la propriété, mais donne encore aux personnes âgées la sécurité de ne pas risquer d'être chassées de leur quatre murs. Il présente cependant des inconvénients: la rente de retraite est diminuée, une assurance décès ou invalidité est nécessaire, le taux d'intérêt technique ne correspond pas au taux du marché, le modèle présente peu d'attrait pour les indépendants, et il pénalise les preneurs d'assurance qui n'ont pas les moyens de s'acheter un logement.

A côté du modèle Behr, il existe encore d'autres propositions, selon lesquelles les compagnies d'assurance et les caisses de retraite octroient des crédits hypothécaires. La procédure du crédit de construction serait confiée aux banques car les investisseurs institutionnels ne traitent pas eux-mêmes ces crédits. Pour le directeur de l'USBR Thomas Scherrer, «de tels modèles ne sont pas agréables pour le client. Celui-ci veut avoir affaire à une banque pour le crédit hypothécaire, et conserver ensuite la relation qu'il a établie pour le crédit de construction».

L'hypothèque Raiffeisen

Enfin, il manque encore les bases légales pour de telles solutions. Il est vrai que le Conseil fédéral présentera, probablement cette année encore, un message sur la question des fonds du deuxième pilier et de la propriété du logement. D'ici que le parlement prenne sa décision, on en restera au statu quo, et ce sont essentiellement les banques dont la tâche n'est pas aisée qui sont sollicitées. Comme elles doivent utiliser des fonds toujours plus coûteux, le secteur hypothécaire ne leur laisse que des marges très étroites. On assiste néanmoins, avec l'apparition de modèles différenciés (hypothèque à taux échelonné, hypothèque fixe, hypothèque forfaitaire, etc.), à un certain mouvement sur ce front naguère figé.

Spécialistes du secteur hypothécaire, les Banques Raiffeisen sont naturellement concernées au premier chef par cette problématique. Non seulement elles sont restées en retrait lors des diverses hausses du taux hypothécaire (là où la structure du bilan et du rendement le permettait, elles sont même restées un quart de point en dessous de la concurrence), mais elles offrent depuis plusieurs années l'hypothèque Raiffeisen. Ce modèle original comporte pendant les cinq premières années une réduction d'un pour-cent sur l'hypothèque de premier rang, le montant des intérêts ainsi épargnés étant reporté sur l'hypothèque de second rang. «L'hypothèque Raiffeisen, relève M. Thomas Scherrer, est facile à comprendre pour le débiteur, facile à appliquer pour nos gérants, et elle réduit sensiblement la charge initiale».

Une autre flèche dans le carquois Raiffeisen est la Coopérative de cautionnement. Cet «instrument efficace», d'après M. Scherrer, trouve, dans la phrase présente de taux hypothécaires élevés, un regain d'actualité. La plus grande coopérative de cautionnement du genre en Suisse (voir aussi p. 18 de ce numéro de PANORAMA) entre en scène lorsqu'il faut plus de 80% de financement extérieur, et que le rapport revenu/charge est suffisant. Cette solution permet donc d'alléger le problème de liquidités que peut connaître le propriétaire d'une maison familiale.

L'inflation dans tous ses états

«En économie, il y a très peu de règles absolues.»

J. K. Galbraith

Véritable fléau de tous les régimes économiques, préoccupation de tous les gouvernements, pain béni pour les économistes, l'inflation revient à l'actualité, même en Suisse où l'on croyait le mal maîtrisé.

Par Roger Schindelholz

Aucun problème économique n'est aussi simple à comprendre, dans ses effets, et aussi compliqué à combattre. Le fait que l'inflation peut apporter un avantage à certains – en particulier aux débiteurs et aux Etats! – fait oublier aux gouvernements qu'au-delà des périodes électorales, l'inflation est ruineuse. Mais, surtout, l'inflation a des causes nombreuses qui se cumulent, liées à l'offre et à la demande, aux coûts, à la structure des marchés internationaux, à la monnaie, etc. Elle peut être interne ou importée, rampante, ouverte, galopante, structurelle...

Hausse des prix, certes. Baisse du pouvoir d'achat, sans aucun doute. Telles sont les définitions les plus simples de l'inflation. La meilleure, due à G. Olive précise: **«hausse durable et auto-entretenue du niveau général des prix.»**

Des causes...

Eternel problème qui divise aujourd'hui encore les économistes quant aux causes et aux remèdes, en particulier les économistes «monétaristes» et les successeurs de Keynes. Pour les premiers, l'inflation est due aux excès de la masse monétaire et seules des mesures monétaires peuvent combattre le mal, même au risque de provoquer du chômage. Pour les seconds, l'inflation est le prix à payer pour assurer le plein-emploi et ses causes sont à chercher dans la structure même de nos sociétés industrielles.

En réalité, toutes les causes incriminées se cumulent et le lent mouvement inflationniste que nous connaissons actuellement trouve son origine profonde dans ce que l'on appelle les **causes structurelles.** Dès les années 60, les investissements ne conduisent plus invariablement à une hausse de la productivité. Le partage du produit entre les groupes sociaux crée des conflits qui aboutissent à une hausse logique des coûts; chaque groupe essayant de reporter sur l'autre les augmentations des prix. Les chocs pétroliers ont alimenté l'inflation par les coûts.

L'organisation de la production entre les grands oligopoles fait qu'une baisse de la demande, conséquence des politiques monétaires, ne provoque pas automatiquement une baisse des prix. Il en résulte du chômage sans que ne se réduise l'inflation: on entre alors dans l'ère de la **stagflation.** Structure des marchés, organisation des groupes sociaux, excès de la demande face à une insuffisance de l'offre, rigidité de l'appareil de production, augmentation des coûts etc...sont autant d'accusés au banc de l'inflation. Par le report de ces augmentations de prix sur «les autres», sous toutes les formes possibles (intérêts, intérêts hypothécaires, prix de gros et de détail...) l'inflation s'auto-alimente en une spirale dangereuse et difficilement maîtrisable. Les changes flottants et la politique monétaire laxiste des USA ont fait le reste.

L'inflation aujourd'hui

L'inflation date de l'invention de la monnaie. Même à l'heure du troc, la rareté ou l'abondance devenait source inflationniste. L'histoire a retenu les grandes inflations de la fin de l'Empire romain, celle des assignats français (1789-1796) et celle du mark allemand après la première guerre mondiale.

En 1990, les pays occidentaux ont connu des taux d'inflation variables. Avec un taux de 5,4%, la Suisse dépasse le taux moyen de l'Occident qui se situe, selon l'OCDE, à 5,2% (sans tenir compte de la Turquie: 60,4%!). L'inflation en Suisse puise ses sources dans certaines causes générales (inflation importée) mais également dans des causes propres à notre économie: faiblesse du franc suisse et relative haute conjoncture en 1990, tension sur le marché de l'emploi, hausse des taux d'intérêts provoquée par la politique rigoureuse de la BNS, etc...

Les causes fondamentales ont été alimentées par la hausse des tarifs des PTT et des CFF, le coût croissant de la santé, les taxes radio-TV, les taux hypothécaires, pour n'en citer que quelques-unes. Mais le problème fondamental réside en Suisse dans **la cartellisation excessive de notre marché.** Aucune politique monétaire ne viendra à bout des sources inflationnistes aussi longtemps que notre marché ne retrouvera sa transparence. Ni Monsieur Prix, ni la meilleure des politiques de notre banque centrale ne pourront contrer définitivement les effets pernicieux de notre marché fait d'ententes, de quasi-monopoles. **Une adhésion à la CEE nous contraindra à aller au-delà d'un simple contrôle des abus des cartels.**

Le dilemme

La lutte contre l'inflation par des mesures monétaires strictes fait courir des risques de récession. Le dilemme des banques centrales se situe donc entre des choix cornéliens. En relâchant sa politique monétaire; la BNS court le risque de voir s'aggraver l'inflation provoquée par une demande excédant les capacités de production.

Il s'agit donc de trouver la clef qui permette en même temps la relance économique tout en contenant le niveau des prix dans des limites supportables. La chose serait possible dans une économie fermée, ce qui n'est qu'une vue de l'esprit, les banques centrales ayant pour autre mission le maintien d'une relative stabilité monétaire.

A moins que, finalement, l'inflation soit «le prix à payer pour la régulation d'un système socio-économique ayant atteint le haut degré de complexité caractéristique de la société postindustrielle»[1].

[1] **Albert Meister. L'inflation créatrice. PUF. 1975.**

Genèse de l'ECU européen

La Suisse fait partie géographiquement de l'Europe et, dans le domaine économique, c'est avec elle qu'elle entretient des liens étroits. Notre avenir se présente de deux façons:
1° Avec l'ECU et la Suisse membre de la CEE.
2° Avec l'ECU et la Suisse en dehors de la CEE mais associée d'une façon ou d'une autre à la CEE.
Mais à quoi correspond l'ECU? S'agit-il d'une monnaie, d'un instrument financier?

L'ECU est une unité monétaire

ECU est l'abréviation de European Currency Unit, soit en français unité monétaire européenne. Le franc suisse est aussi une unité monétaire. On avait coutume de dire que le franc suisse correspondait à un certain nombre de milligrammes d'or fin déposés dans les coffres de la Banque Nationale Suisse (BNS). Maintenant que le prix de l'once d'or varie et que les taux de change sont flottants, cette relation avec l'or a perdu de sa valeur, surtout que l'or a un prix qui, depuis, a été multiplié par dix. Dans l'ECU il y a un petit peu de chacune des monnaies des pays de la CEE. Ces différentes monnaies qui composent l'ECU le sont dans une proportion qui a été fixée à l'origine selon l'importance de l'économie des pays concernés mais aussi d'après le produit national brut ainsi que selon la quote-part de chaque pays au fonds de soutien.

Révision régulière de l'ECU

Tout bouge. Les économies des pays européens évoluent différemment les unes des autres. Donc, leur poids économique change, de nouveaux pays ont adhéré à la CEE et la composition de l'ECU est révisée régulièrement en conséquence.

1979 – année de la création de l'ECU.
1984 – incorporation de la drachme grecque.
1989 – arrivée de la peseta espagnole et de l'escudo portugais.
1994 – sera-t-elle l'année de la couronne suédoise, norvégienne ou du shilling autrichien?
? – le franc suisse fera-t-il toujours bande à part...?

Par Jacques Leresche

A noter que la surreprésentation du mark et du florin a été corrigée lors de ces révisions et que la livre anglaise a toujours fait partie du panier de l'ECU même lorsque l'Angleterre était hors du système monétaire européen.

L'ECU existe-t-il?

Un ECU ne peut pas encore faire du bruit en tombant sur le sol de la cuisine. Des billets et des pièces libellés en ECU n'existent pas, comme il n'existe pas encore de banque centrale européenne. L'adoption d'un traité d'Union Economique et Monétaire (UEM) est prévu pour décembre 1991.

L'ECU existe bel et bien

C'est en 1979 que l'ECU a été créé. Cette unité a servi d'unité de référence, mais dès cette date, des émissions et des emprunts ont été libellés en ECU et votre banque peut ouvrir un compte à votre nom et libellé en ECU. Pour l'alimenter, il faudra acheter des ECU comme on achète des dollars. Le cours de l'ECU est proche de 1,80 francs suisses. C'est un cours légèrement supérieur à celui des monnaies qui composent l'ECU, grâce à une forte demande des marchés financiers. Avec votre compte-courant en ECU, vous pouvez acheter des obligations libellées en ECU et verser sur ce compte les intérêts sans avoir à les changer en francs suisses. L'ECU existe donc déjà sous une forme scripturale.

Une explosion du volume

Les émissions d'obligations en ECU prennent une ampleur sans précédent. Elles arrivent à dépasser en valeur certains marchés nationaux. Cette évolution réjouissante pour l'ECU peut causer des problèmes. Les banques nationales tentent de contrôler la masse monétaire et, si les Suisses se mettent à prêter ou à emprunter en ECU, le contrôle de la masse des ECU en circulation échappe évidemment à notre BNS avec les effets négatifs sur l'inflation que cela implique.

La fabrication de l'ECU

On peut se demander comment est créé un ECU. On le sait, les francs suisses sont fabriqués par un simple jeu d'écriture dans les livres de la BNS qui veille à en produire un nombre en harmonie avec l'économie. Pour l'ECU, c'est l'institut d'émission qui en aura la charge, contre les monnaies qui composeront ce panier. Cela ressemble à une recette de cuisine où vous prenez un peu de marks, un peu de francs français, quelques livres sterling, une pincée d'escudos, etc... Puis, après avoir bien mélangé, vous obtiendrez un superbe ECU bien frais.

un ECU contient

0.6242	mark allemand	30,1 %
1.332	franc français	19 %
0.08784	livre sterling	13 %
151.8	lires italiennes	10,15%
0.2198	florins hollandais	9,4 %
3.431	francs belges/ luxembourg	7,9 %
6.885	pesetas espagnoles	5,3 %
0.1976	couronne danoise	2,45%
0.00855	livre irlandaise	1,1 %
1.44	drachme grecque	0,8 %
1.393	escudo portugais	0,8 %
		100 %

Bernard Hitter

Récupérer et recycler: des idées et des machines

Aujourd'hui comme hier, créer une entreprise reste une aventure... Pourquoi se mettre à son propre compte alors qu'on bénéficie du cocon d'un emploi sûr et stable? Cette question, nous la poserons, au fil de ces prochains mois, à des Romands qui, artisans ou commerçants, intellectuels ou manuels, férus de marketing ou de gastronomie, ont tous pris le risque d'entreprendre. Leur parcours nous intéresse.

«Il avait besoin de bras et d'idées, je me suis mis avec lui.» Typographe de formation, Bernard Hitter va donc développer la petite entreprise paternelle de récupération de ferraille.

Texte: Françoise de Preux
Photos: Robert Hofer

Bernard Hitter: «Mon idée est de faire un recyclage général».

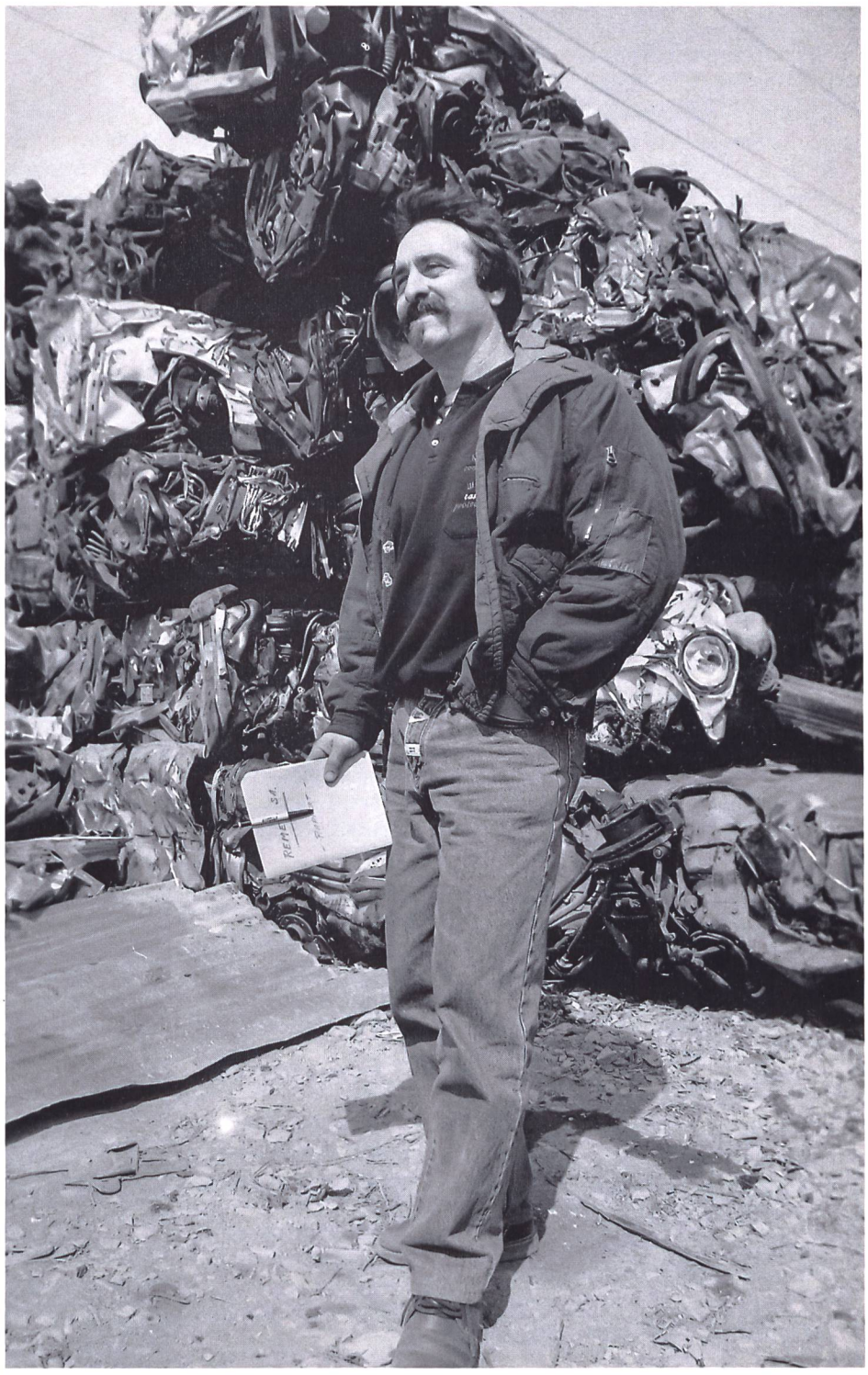

Comment? Suivez les guides!

D'abord, il la sort de la ville de Sierre en acquérant, il sera l'un des premiers, un terrain en zone industrielle à l'Ile Falcon. Disposant alors d'espace, il se met à récupérer aussi les voitures. Aujourd'hui, il a localisé ses nouvelles installations à Vétroz, à la sortie de l'autoroute. Une voie privée permet aux wagons d'accéder au chantier. Qu'il a équipé d'une presse-cisaille télécommandée, d'une table vibrante «montée dans nos ateliers», précise-t-il, et d'un tapis roulant orientable. Les emplacements où il y a risque d'écoulement d'hydrocarbures sont bétonnés; les canalisations sont munies d'un séparateur agréé par le Département de l'environnement. «On est un peu à l'avant-garde.»

Des solutions régionales... et rentables

Puis, en collaboration avec M. René Renggli, directeur des Ateliers mécaniques MEV à Chalais, qui a l'expérience du traitement du plastique, l'un des composants de ses produits, il monte RECUPLAST, une entreprise qui récupère et traite le plastique pour en faire une matière première destinée à l'industrie.
«Il y a une demande, constate Bernard Hitter. On s'aperçoit qu'il y a beaucoup d'obligations en matière de traitement des déchets et peu de solutions. Je cherche à trouver des solutions régionales... et rentables autant que possible!»
L'entreprise de récupération de ferraille, métaux et voitures occupe actuellement une dizaine de personnes. «Bien qu'on fasse de la casse, il faut être soigneux. Et débrouille!»

De la ferraille à l'armature du béton

Bernard Hitter récupère les déchets de fer de l'industrie et des privés (chutes de coupes, tuyaux, machines), les déchets collectés par les communes dans les décharges et lors des ramassages périodiques (machines à laver, frigos, etc.).
Toutes ces ferrailles sont triées, coupées, conditionnées et livrées aux aciéries qui les utilisent pour fabriquer du fer à béton. «Il s'agit de livrer la matière la plus propre et d'éliminer les autres matériaux», précise le récupérateur. Ce triage engendre environ 20% de déchets. Les matières plastiques non identifiées, le bois, le papier seront brûlés à l'usine d'incinération.
«Le prix varie en fonction de l'offre et de la demande, explique Bernard Hitter. Selon la réglementation fédérale, nous n'avons pas le droit d'exporter, alors que les prix sont meilleurs à l'étranger.»
Quant aux métaux: cuivre, laiton, inox, bronze et plomb, après triage et identification, ils sont vendus aux fonderies utilisatrices.

Voitures-poubelles

«Parfois les voitures récupérées ont trouvé une ultime utilisation comme poubelle, remplie d'objets encombrants dont on se débarrasse ainsi», raconte Bernard Hitter.
Les pneus sont enlevés et, selon leur état, vendus d'occasion, expédiés pour un regommage qui leur prêtera une seconde vie, ou acheminés dans des installations de brûlage spécifique.
Pour éviter toute pollution l'essence et les huiles sont enlevées. Les batteries sont envoyées à des maisons spécialisées. Et les voitures sont ensuite pressées en cubes de 60×80×150 qui seront alors traités par une maison équipée d'un broyeur qui déchiquette tous les éléments en morceaux de 10 à 15 cm environ. Les parties métalliques sont récupérées par électro-aimantation et les métaux triés par densité et par différence de température à la fusion.

RECUPLAST: livrer une matière noble

«Avec RECUPLAST, dont les installations se trouvent à Chalais, sous le même toit que les Ateliers mécaniques MEV, nous récupérons une matière dont personne ne voulait et livrons une matière première à l'industrie. C'est ça la vraie récupération», remarque Bernard Hitter.
Les plastiques récupérés proviennent de l'industrie de l'emballage, de bouchons de bouteilles livrés par différentes usines d'embouteillages et fabricants de boissons. «Nous faisons aussi un essai de tri avec les ménagères de Sierre», précise M. Hitter.
Comme dans les bouchons sont mélangés l'aluminium et le plastique, les deux entrepreneurs ont construit, avec des matériaux de récupération évidemment, deux prototypes de machines qui séparent les différentes matières par détection du métal et selon la densité. Un troisième prototype utilisant un système à eau est en voie de construction.

L'alu sera recyclé selon la filière de ce métal. «Et le plastique est traité dans une machine à la pointe de la technique qui permet de varier la densité du polystyrène produit et de le colorer selon la demande du client, en noir, en gris, en orange», explique René Renggli. Le plastique est broyé, puis réchauffé dans une extrudeuse pour être filtré. Il passe dans une filière munie d'un couteau et sort en granulés.
Il devient ainsi une matière première utilisée par des fabricants de tubes et conduites pour l'électricité, l'eau, le gaz ainsi que par une usine de sacs à ordures.

La presse-cisaille télécommandée qui broie voitures, rails, machines à laver, poutrelles métalliques, radiateurs... La ferraille triée et conditionnée prendra le chemin des aciéries.

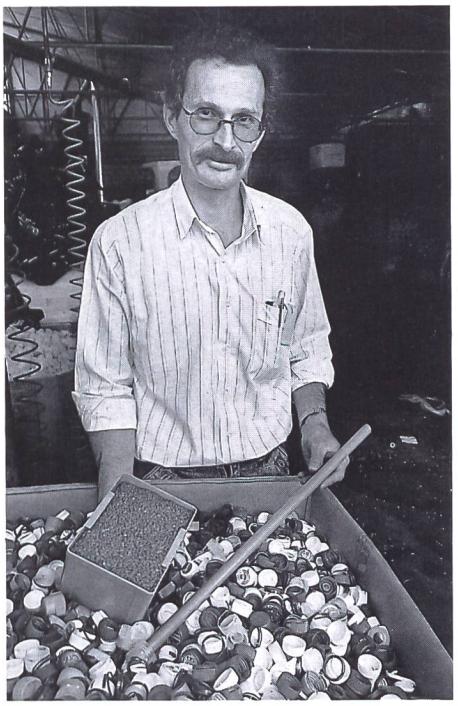

Des déchets: emballages et bouchons plastiques aux granulés de polystyrène expansé, utilisés pour la fabrication de gaines et tuyaux pour les conduites d'eau, d'électricité, de gaz, René Renggli présente le produit de RECUPLAST.

Musique d'avenir

«Maintenant on attaque un nouveau truc, confie toujours enthousiaste Bernard Hitter. Il s'agit de la récupération de plastiques mélangés. Le système fonctionne déjà dans d'autres pays où il a fait ses preuves. Nous travaillerons en collaboration avec une maison italienne pour le procédé et une entreprise vaudoise pour les différentes matières à récupérer. Les plastiques traités donnent des profilés qui sont utilisés pour des sols industriels, des palettes de transport, du mobilier urbain, des panneaux de signalisation routière, des échalas de vigne, etc. «L'avantage de ce procédé est d'être à même de traiter des plastiques mélangés qui, à l'heure actuelle, sont mis en décharge ou incinérés».

De A à Z

«Acquérir les machines, avoir le matériel, ce n'est pas trop compliqué, conclut Bernard Hitter. Le problème est ensuite de vendre le produit. Dans notre région c'est difficile. On parle beaucoup d'écologie, mais on la pratique peu. Or, la récupération bien comprise peut permettre le recyclage de A à Z. Mon idée est de faire un recyclage général.»

Les crédits sur gages mobiliers en nantissement

Par crédit sur gage mobilier, on entend l'octroi d'un crédit contre nantissement de choses mobilières ou d'avoirs bancaires.
Les crédits sur gages mobiliers en nantissement les plus usités sont au nombre de 4, à savoir:

- le nantissement d'avoirs (par exemple l'épargne)
- le nantissement de polices d'assurance
- le nantissement de métaux précieux
- le nantissement de titres.

Un crédit sur gage mobilier avec une banque se conclut par

- la signature d'un acte de nantissement
  et
- la remise du gage à la banque.

Les gages mobiliers sont divisés en valeurs courantes et non courantes.
Sont considérés comme garanties courantes tous les gages mobiliers qui ont un marché régulier et peuvent, de ce fait, être réalisés en un minimum de temps. Les garanties courantes sont en particulier constituées par:

a) les titres
   - cotés en bourse ou négociés régulièrement hors bourse
   - obligations de caisse de banques suisses

b) les métaux précieux
   - or
   - argent
   - platine
   - palladium

c) les avoirs
   - fonds d'épargne, de dépôt et de placement
   - avoir en compte (francs suisses et monnaies étrangères), comptes métaux inclus

D'autres gages, en particulier les titres non cotés et sans marché régulier, sont considérés comme garanties non courantes.

Quels sont les types de nantissement?

Ils sont au nombre de 3, à savoir:

A) Le nantissement général

Pour le nantissement général, l'ensemble du dépôt de titres, entre autres, est mis en gage (crédit lombard). Les titres placés ultérieurement dans le dépôt sont automatiquement considérés comme mis en gage.
Selon l'acte de nantissement, le droit de gage s'applique à tous les avoirs et titres du donneur de gage, placés, respectivement déposés jusqu'alors *et* par la suite auprès de la banque. Ceci évite de faire signer un nouvel acte de nantissement lors de l'achat ou de la vente de titres.
Généralement, la limite de crédit varie par rapport à la valeur du dépôt.

B) Le nantissement particulier

En cas de nantissement particulier, seuls les papiers-valeurs mentionnés sur l'acte de nantissement et remis à la banque constituent le gage. Sa caractéristique, qui d'ailleurs l'oppose au nantissement général, est que les titres engagés sont très précisément désignés. Ce type de nantissement est surtout approprié lorsqu'il n'y a pas de modifications ou de mouvements dans le dépôt de titres (par ex. police d'assurance-vie, titre hypothécaire).
Généralement, la limite de crédit fixée ne varie pas.

C) Le nantissement supplémentaire

Le même gage mobilier peut servir simultanément de garantie à deux, voire à plusieurs banques.
Dans ce cas, la Banque B, par exemple, notifiera par écrit à la détentrice du gage (Banque A) le nantissement supplémentaire. En même temps, elle se fait confirmer par écrit que l'effectif du dépôt ne sera pas diminué ou rendu au bénéficiaire du crédit sans son consentement (à concurrence du montant du crédit accordé par la Banque B).

Dans un prochain numéro du PANORAMA, nous aurons l'occasion d'aborder les formes du crédit lombard et les différents pourcentages d'avance appliqués pour les nombreux papiers-valeurs composant un dossier de titres.

A. Bosson
Département des crédits

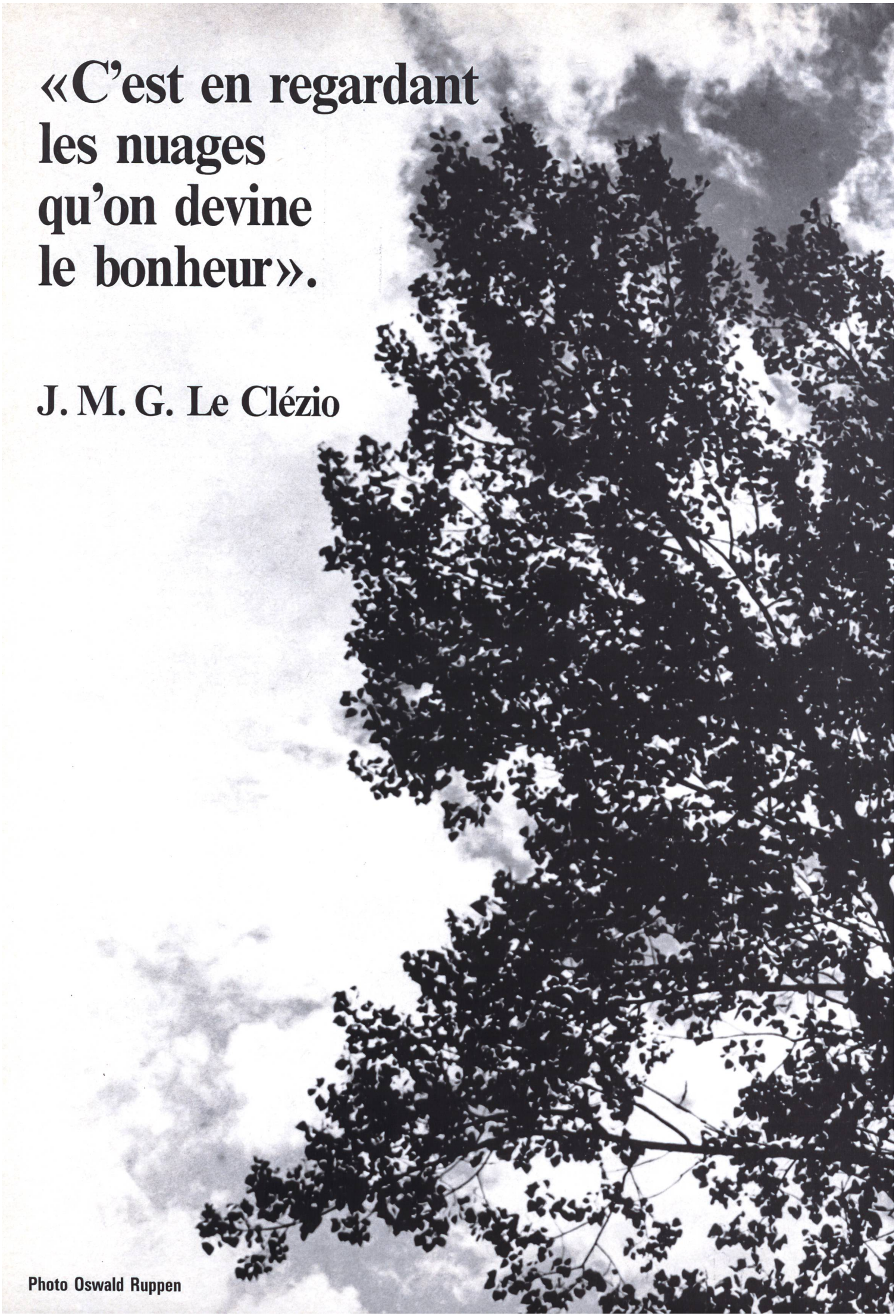
«C'est en regardant
les nuages
qu'on devine
le bonheur».
J. M. G. Le Clézio
Photo Oswald Ruppen

La nouvelle génération et l'épargne

Le domaine de l'épargne a connu ces dernières années une profonde transformation. Une mutation qui a placé les banques en face de défis nouveaux. Car, comme le relève Marcel Kesseli, chef du service de conseil de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen: «Dans les arts et métiers et l'industrie, nous nous apercevons quotidiennement qu'il est très important pour la survie d'une firme d'offrir des produits adaptés au marché. Lors de fermetures d'entreprises, les mêmes explications reviennent toujours: la maison s'est fiée trop longtemps aux produits existants, a mis trop peu de nouveautés sur le marché, ou a rationalisé trop tard. A notre époque où tout va vite, les entreprises de service – et en particulier les banques – n'ont pas d'autre choix, elles non plus, que d'accorder davantage d'attention à la durée de vie de leurs produits. Or, le fait est que certains services bancaires voient leur succès diminuer, qu'ils sont en quelque sorte «mortels», comme on le voit aisément par l'exemple du livret d'épargne traditionnel.»

Ou encore, pour parler comme Gorbatchev: «Si tu arrives trop tard, la vie te punit.»

Les avoirs déposés traditionnellement sur les livrets d'épargne se sont déplacés récemment vers deux types principaux de placements:

- des formes de compte d'épargne à rendement plus intéressant. Exemples: compte d'épargne jeunesse, compte d'épargne vieillesse, compte d'épargne construction, plan d'épargne, compte de placement, plan de prévoyance 3e pilier à allégement fiscal.

- d'autres placements. Exemples: obligations (suisses, étrangères, euro-obligations), emprunts à intérêt fixe (straight bonds) ou variable (floating rate notes), zéro bonds (emprunts à coupon zéro), emprunts convertibles, emprunts en double monnaie, emprunts à option, avoirs à terme, fonds de placement du marché monétaire, placements fiduciaires, actions.

Dans leur lutte pour attirer l'épargne, les banques ont été contraintes d'élargir la palette de leur offre. Cependant, les nouveaux produits proposés n'ont pas tous soutenu le baptême du feu – ne serait-ce que parce que certains de ces instruments financiers sont trop complexes pour l'épargnant normal. Par ailleurs, l'épargne-construction n'a pas répondu aux espoirs que l'on avait mis en elle. La faute en est principalement aux politiciens, estime Kesseli. En Suisse, en effet – au contraire par exemple de l'Allemagne et de l'Autriche, et avec la louable exception de Bâle-Campagne – l'épargne-construction n'apporte toujours aucun avantage fiscal.

Par Markus Angst

Si l'épargne est toujours nécessaire, elle n'est plus une notion aussi simple et uniforme que naguère. Le classique livret d'épargne cède de plus en plus de terrain, depuis quelques années, à des modes de placement mieux rémunérés. Avantage: en recourant à ces nouveaux «produits» financiers, l'on bénéficie d'intérêts plus élevés. Revers de la médaille: les taux hypothécaires, et donc les loyers, augmentent eux aussi.

Taux d'intérêt: le monde renversé

Si bienvenue que soit pour les investisseurs l'évolution des taux de l'épargne, le large éventail de cette offre attractive a aussi ses inconvénients. Les formes d'épargne traditionnelles à intérêts modestes ayant diminué au profit de placements mieux rémunérés, donc plus coûteux pour les banques, celles-ci ont dû augmenter en conséquence les taux des intérêts créditeurs – en particulier ceux des hypothèques et des crédits commerciaux.

A cela s'ajoute que – à rebours de la situation considérée économiquement comme normale – les placements à court terme produisent actuellement des intérêts plus élevés que ceux à long terme. Les causes de ce phénomène sont la politique monétaire de la Banque nationale, la forte inflation, les taux étrangers élevés, le fait que les clients s'attendent à une baisse des taux et la façon dont ils voient l'évolution future des cours de change. Cette situation «inversée» des taux ne prendra fin que lorsque l'inflation indigène diminuera – ce qui devrait prendre encore quelques mois.

Pour l'investisseur, cela signifie qu'une partie des placements peut continuer à être effectuée dans le marché des avoirs à court terme. Marcel Kesseli recommande cependant d'en placer progressivement une partie importante sur des titres à plus long terme – d'autant qu'une réduction des taux à court terme peut conduire à un transfert vers des placements à plus long terme et donc à une baisse des taux généralisée.

Epargne ciblée

Une épargne suffisante est d'une importance décisive pour toute économie nationale. Même si la période actuelle est atypique, rien d'essentiel n'a changé aux lois économiques en matière d'épargne. Aussi la jeune génération, poursuit Kesseli, n'a-t-elle sans doute pas moins de motifs d'épargne qu'auparavant.

Les milieux bancaires observent néanmoins un changement: l'épargne ciblée prend une place nettement plus considérable que par le passé. Economiser pour une

voiture, des vacances à l'étranger, pour poursuivre sa formation ou créer sa propre entreprise, voilà qui est de première actualité chez les jeunes. «Sans économies», Marcel Kesseli en est convaincu, «les jeunes ne peuvent franchir le pas de l'autonomie.»
Le fait que l'épargne n'a rien perdu de son importance pour la jeunesse transparaît également dans une enquête effectuée en 1989 par Konsum-Media-Studien. On y relevait que 25% de la classe des 20 à 29 ans y affirmaient mettre systématiquement une certaine somme de côté par mois. Seule la classe des 30 à 39 ans, avec 22%, atteignait un pourcentage à peu près comparable; les autres groupes d'âge se plaçaient bien au-dessous de 20%.
L'enquête KMS confirme aussi l'impression de M. Kesseli au sujet de l'épargne ciblée: 25% des 20-29 ans disaient économiser pour des voyages ou des vacances, et même 27% pour un véhicule à moteur.
Sans doute les jeunes adultes d'aujourd'hui peuvent-ils moins facilement faire des économies que naguère, du fait des loyers élevés, des frais de formation ou des cotisations de caisse de retraite. Mais ils sont loin de recourir tous pour autant au petit crédit ou au leasing.

Le rêve de la maison individuelle

Bien que le rêve de la maison individuelle doive, pour beaucoup de Suisses, rester un rêve (voir notre article sur l'encouragement au logement), il n'en est pas moins un motif d'épargne important. M. Kesseli encourage d'ailleurs la jeune génération à ne pas renoncer à ce rêve. Il existe en effet à son avis des signes prometteurs d'une nouvelle augmentation de la proportion des personnes propriétaires de leur logement en Suisse. L'Etat ne peut pas rester longtemps encore les bras croisés. «Il doit encourager l'accession à la propriété du logement. Mais, sans épargne, ce n'est naturellement pas possible.»
Ajoutons aussi que beaucoup de nos «libertés» actuelles ne peuvent être acquises que moyennant des économies suffisantes, tels la pratique de certains hobbies coûteux, les grands voyages, la décision de se mettre à son compte ou de prendre une retraite anticipée. Par ailleurs, nombre de caisses de retraite limitent leurs prestations au minimum obligatoire de la LPP, ce qui, surtout dans les classes de revenu élevées, peut produire, au moment de la retraite, une baisse du niveau de vie. Ceux qui épargnent une partie de leur revenu agissent donc de manière responsable à l'égard d'eux-mêmes et de leur famille.

Deuxième et troisième piliers

Il est vrai que les possibilités d'épargne volontaire ont été limitées de manière importante, en particulier pour les jeunes, par des mesures d'épargne forcée telles que les retenues obligatoires (cotisations à la caisse de retraite) introduites par la Loi sur la prévoyance professionnelle (LPP). D'une part, le déplacement de l'épargne individuelle vers l'épargne institutionnelle n'est pas un phénomène typiquement suisse, mais s'est produit dans beaucoup d'autres pays. D'autre part, ces sommes ne sont pas «perdues» pour le logement. Bien au contraire: il existe différents modèles sur la manière dont les fonds du deuxième pilier peuvent être utilisés pour l'encouragement de l'accession à la propriété du logement. Simplement, les préalables politiques n'en sont pas encore réalisés.
Des pas concrets dans cette direction ont déjà été faits dans le cas du troisième pilier. Quand fut introduite la possibilité d'utiliser (une seule fois) les fonds de la prévoyance vieillesse liée pour l'acquisition d'un logement en propriété, l'attrait de cette forme d'épargne, déjà favorisée fiscalement, s'est encore accru. Le rendement le plus élevé est de loin celui du troisième pilier. Pour les jeunes aussi cette forme d'épargne est profitable, s'ils se proposent de devenir un jour propriétaire de leur logement.
Cependant, l'enquête déjà citée, menée il y a deux ans par KMS, montre que la prévoyance vieillesse privée – qui reste tout de même le but essentiel du troisième pilier – ne fait toujours pas beaucoup d'adeptes parmi les jeunes. Parmi les 20-29 ans, seuls 8% ont affirmé économiser pour leurs vieux jours. La proportion était en revanche nettement plus forte dans les classes d'âge plus élevées (30-39: 15%, 40-49: 21%, 50-59: 25%, 60-74: 32%).
Le troisième pilier est très avantageux, y compris pour les jeunes professionnellement actifs, comme le montre l'exemple de calcul suivant. Si un jeune de 20 ans verse par exemple 4600 francs par année sur un plan de prévoyance Raiffeisen, 3e pilier, il disposera, à l'âge de 35 ans, dans le cas d'un taux d'intérêt de 7%, d'une somme de 123 685 francs (69 000 francs de mise de fonds, 54 685 francs d'intérêts). Si son amie ou sa femme fait de même, le couple aura réuni au bout de quinze ans la somme respectable d'un quart de million, pouvant servir de capital propre pour l'achat d'un logement. Sans compter que pendant la même période tous deux auront économisé des milliers de francs d'impôts.

Et les petits épargnants?

Il est aussi question d'encourager les petits épargnants «normaux». Une motion du conseiller national bernois Albrecht Rychen (UDC), déposée en mars dernier, demande premièrement une forte réduction des impôts sur le revenu prélevés sur les intérêts des livrets d'épargne et comptes d'épargne, et secondement une élévation de la franchise relative à l'impôt anticipé sur les livrets et compte d'épargne, franchise qui serait portée de 50 francs actuellement à 2500 francs au moins.
Le principal motif de la motion Rychen est le caractère encore trop peu répandu de la propriété du logement. Par ailleurs, comme le parlementaire l'a expliqué à «Panorama», les épargnants sont doublement pénalisés, puisqu'ils paient l'impôt sur le revenu une première fois sur l'argent qu'ils gagnent par leur activité professionnelle, une second fois sur les intérêts des sommes qu'ils ont épargnées. M. Rychen reconnaît sans ambages que les politiciens n'en ont pas fait assez à ce sujet jusqu'ici.
Sa motion ne risque-t-elle pas de favoriser la fraude fiscale? Albrecht Rychen estime cette objection injustifiée: «Si quelqu'un veut dissimuler son argent au fisc, il peut déjà le faire au moyen d'obligations étrangères. Et là, il s'agit de montants bien plus importants que ceux dont disposent les petits épargnants.»
On ne sait pas encore si la motion du conseiller national Rychen et de ses septante cosignataires sera transmise ou non. «Il est clair qu'il en résultera pour l'Etat une certaine baisse des recettes fiscales», concède M. Rychen. Pour Marcel Kesseli, vu l'importance de l'épargne pour l'économie nationale, un encouragement fiscal à l'intention des petits épargnants serait en tout cas bienvenu. «Si rien n'était fait dans cette direction, estime-t-il, ce serait alors surtout le marché monétaire étranger (je pense par exemple au Luxembourg) qui gagnerait encore en attractivité. Les inconvénients politiques et sociaux qui en résulteraient pourraient être passablement plus élevés que ceux d'un allégement des impôts des petits épargnants.»

Renversement de tendance?

Si claire qu'ait été ces dernières années la tendance à se détourner du livret d'épargne traditionnel, il semble se dessiner lentement un retour du balancier. C'est du moins ce qu'a annoncé récemment le magazine économique suisse *Cash,* dont les recherches ont montré pour ces derniers mois une augmentation massive du volume de l'épargne. Inquiets de risques de récession, les Suisses, depuis la guerre du Golfe, recommencent à veiller un peu plus à leur argent.

Selon Marcel Kesseli, le renversement de tendance s'est aussi fait sentir dans les 1200 établissements Raiffeisen: «Au premier semestre, les dépôts de type traditionnel ont légèrement augmenté. Mais en temps de récession on assiste toujours à une baisse de la consommation ou des investissements et à une hausse de l'épargne.»

Cette évolution de l'épargne réjouira en particulier les propriétaires de leur logement et les locataires. Certes, malgré certaines spéculations (*Cash:* «Si nous continuons dans cette voie, les intérêts hypothécaires vont à nouveau baisser»), il n'est pas encore question d'une réduction des taux, mais il semble du moins que le danger de nouvelles hausses soit maintenant écarté.

Un défi particulier pour les Banques Raiffeisen

Pour les Banques Raiffeisen, qui ont une tradition de banques hypothécaires, l'évolution dans le domaine de l'épargne représente un défi particulier. Les deuxième et troisième piliers menacent l'une des idées Raiffeisen les plus importantes: «l'argent du village au village».

En effet, comme l'explique Marcel Kesseli, chef du service conseil de l'USBR, le glissement de l'épargne individuelle vers l'épargne institutionnelle a eu pour conséquence que «l'argent du village se réinvestit de plus en plus dans les agglomérations urbaines. Il est donc d'autant plus important que les investisseurs institutionnels mettent à nouveau ces fonds à disposition des Banques Raiffeisen locales.»

L'USBR a pris différentes mesures à cet effet:

- *nouvel emprunt auprès de la centrale de lettres de gage,*
- *création d'une centrale d'émission d'obligations,*
- *création d'une fondation de libre passage et de prévoyance,*
- *acquisitions directes auprès d'investisseurs institutionnels.*

Les semaines de l'épargne Raiffeisen

Depuis cinq ans, les Banques Raiffeisen invitent chaque automne leur clientèle à l'occasion de la journée mondiale de l'épargne à mettre de l'argent de côté. Selon le chef de la publicité à l'USBR, Thomas Gmünder, on pense plus particulièrement, à ce propos, aux enfants et aux jeunes, pour qui l'épargne est une notion encore assez abstraite. Un concours est chaque fois organisé en guise d'incitation à l'épargne.

Cette action d'automne rencontre régulièrement un grand succès. Jusqu'ici, plus de 600 000 personnes au total ont participé au concours, et l'épargne augmente de façon significative lors de chacune de ces actions.

Cette année, les Semaines de l'épargne auront lieu du 30 octobre au 15 novembre. Comme prix, Raiffeisen offre quatre fois des vacances d'aventure en Suisse (700e anniversaire oblige) pour une valeur de 5000 francs par gagnant.

COFFRES-FORTS

neufs et occasion révisés

Coffres-forts blindés liste 1 avec 44 compartiments
Coffres-forts classiques
Coffres-forts de guichets à 1 et 2 portes escamotables
Coffres-forts anti-feu pour archives
Coffres-forts DATA SAFE pour informatique
Classeurs anti-feu à 2 – 3 – 4 tiroirs

Tous livrables du stock
Stock permanent de plus de 800 coffres-forts
Transport et mise en place par spécialiste compris dans les prix.

Demandez offre à:

FERNER COFFRES-FORTS
2322 Le Crêt-du-Locle
Tél. 039/26 76 66 Fax 039/26 58 09

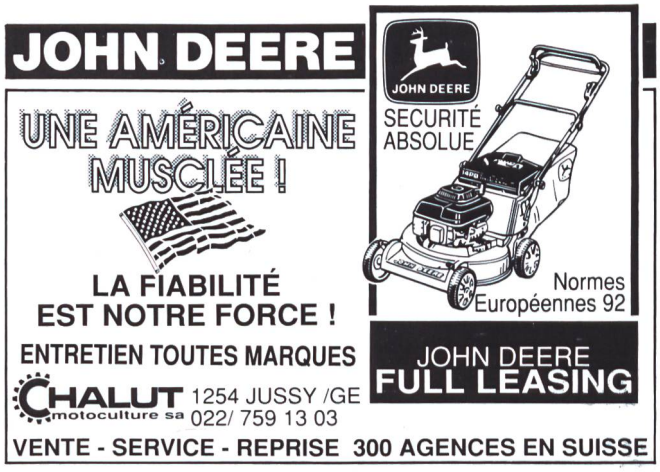

JEUNE HOMME

avec diplôme de commerce, excellentes connaissances de l'allemand et bénéficiant d'une année d'expérience dans une Banque Raiffeisen suisse allemande

CHERCHE

place dans une Caisse ou une Banque Raiffeisen du Valais central.

Entrée en fonction: selon entente
Téléphones: 061/88 13 48 ou
061/85 09 74

21e Concours international Raiffeisen pour la jeunesse

«Découvre le potentiel qui est en toi»

Le jury, qui comportait quelques maîtres de dessin n'a vraiment pas eu la tâche facile. La première sélection avait déjà pris des heures lorsque le «sprint final» démarra au siège de l'Union Suisse des Banque Raiffeisen à Saint-Gall, où il prit une tournure encore plus intense. Pour chaque classe d'âge, il fallut finalement plusieurs tours de scrutin avant que les gagnants et gagnantes puissent être choisis de manière toute démocratique.
Et cette année, une attraction toute particulière attendait les gagnants qui n'ont pas reçu leur prix par courrier postal. Le mountain-bike, le lecteur de CD et le bon de voyage ont été remis personnellement aux trois premiers de chaque catégorie, dans le cadre de l'Assemblée des délégués de l'USBR à Baden, où les parents des gagnants avaient aussi été invités. On vit les jeunes artistes s'avancer fièrement sur la scène, sous les applaudissements des délégués et de leurs parents, afin de prendre possession de leur prix.
Quelques instants après la remise des prix – précédée et suivie de la représentation d'un cirque d'enfants – certains gagnants procédaient déjà aux premiers essais. C'est ainsi que la jeune Wayan Angst, neuf ans, évoluait avec habileté sur son mountain-bike.

Pas moins de 22 361 dessins et peintures sont parvenus aux organisateurs du 21e Concours Raiffeisen pour la jeunesse. Le thème «Découvre le potentiel qui est en toi» a inspiré aux filles et aux garçons de notre pays d'innombrables petits chefs-d'œuvre.

Un peu plus de patience fut nécessaire en revanche à Michael Oefner, le gagnant des plus grands, avant qu'il ne puisse recevoir son prix. Il s'agissait en effet d'un voyage de dix jours en Autriche, lui permettant entre autres d'assister à la cérémonie de distribution des prix internationaux à Vienne (voir l'article ci-contre).
Le quiz a rencontré lui aussi un beau succès avec 25 863 coupons rentrés. *(ma)*

Des piles de dessins ont été déposés dans les Banques Raiffeisen.

Premiers prix nationaux

1er prix, catégorie 6-8 ans:
Giuseppe Marraffino, 7 ans, Lumino TI

«Je préfère peindre les fleurs». Le message est aussi spontané et joyeux que les couleurs brillantes et claires de ce dessin. Il est étonnant de voir avec quel naturel le jeune artiste s'inclut, de dos, dans son tableau.

1er prix, catégorie 9-10 ans:
Wayan Angst, 9 ans, Kastanienbaum LU

Le monde est plein de vie et de couleurs. Les cerfs-volants bricolés mettent des taches de couleurs supplémentaires dans un paysage où la famille entière s'adonne au jeu. Tout le monde participe, grand ou petit, blanc et noir, homme et femme. L'enfant est aussi présent dans son œuvre.

1er prix, catégorie 11-14 ans:
Simon Meier, 14 ans, Nesslau SG

C'est de manière très parlante, avec une conception claire de son sujet que Simon se présente ici dans son futur métier de boulanger. Le spectateur est fasciné par la richesse des idées, l'amour du détail et l'application démontrée dans ce travail.

1er prix, catégorie 15-18 ans:
Michael Oefner, 16 ans, Kölliken AG

Le message est aussi clair et précis que la conception formelle du dessin. La richesse en couleurs de ce tas d'ordures contraste avec la sévérité des formes grandes et simples.

La plus jeune gagnante, Sandrine Barras (Hauteville FR), brandit fièrement son lecteur de disques compacts.

Prix spécial de l'édition alémanique de PANORAMA:
Barbara Czarniecki, 10 ans, Gossau SG

Ce sont des souvenirs marquants de ses vacances que nous présente ici Barbara. Construire des châteaux de sable, se laisser bercer par les vagues, assister au spectacle inoubliable du soleil couchant qui rougeoie, autant d'impressions qui sont restées gravées dans son cœur avec leurs couleurs vives. Le sens de l'espace est déjà remarquable, ainsi que la sûreté avec laquelle les effets complémentaires sont utilisés.

Les premiers de chaque catégorie avec leur chef-d'œuvre: Waygan Angst (9 ans, devant à g.), Giuseppe Marraffino (7 ans, devant à dr.), Simon Meier (14 ans, derrière à g.) et Michael Oefner (16 ans, derrière à dr.)

Prix spéciaux des revues PANORAMA

Prix spécial de l'édition romande de PANORAMA:
Jérôme Etienne, 10 ans, Courtemaîche JU

Une ambiance extraordinaire anime ce paysage de Jérôme. La perspective des collines qui diminuent dans le lointain donnent à l'image une profondeur peu commune. Quatre arbres à la couronne ronde marquent les angles de la grande surface carrée, sans doute un bâtiment, à laquelle travaille l'homme muni d'un marteau et de clous. Les couleurs denses et le léger estompage propres aux Neocolor confèrent au dessin une unité et une harmonie supplémentaires.

Prix spécial de l'édition suisse-italienne de PANORAMA:

Danilo Bolliger, 7 ans, Lumino TI

Danilo et son électricien nous révèlent un don d'observation étonnant et un incroyable amour du détail. Ici, l'homme domine encore les objets d'un œil vigilant et maîtrise la technique. Les surfaces aux contours clairement dessinés et aux couleurs vigoureuses et complémentaires expriment de la vigueur.

Prix des classes scolaires

Chacune des dix classes ayant obtenu les meilleurs résultats a reçu Fr. 200.– pour sa cagnotte:

9e année, Wilderswill-Gsteigwiler BE
5e année, Alterswil, Flawil SG
4e année, Büel, Gossau SG
6e année, Büelen, Neu Sankt Johann SG
3e/4e années, Unterlangenegg BE
5e année, Hohenrain LU
1re/2e années, Lumino TI
3e année, Giffers FR
classe enfantine, Villeret BE
classe enfantine, Treyvaux FR

Les vainqueurs du quiz

1er prix:
Mario Würgler, 10 ans, Hauschmettlen, Ottikon ZH

2e-10e prix:
Valérie Bourdin, 9 ans, de Pierre-Alain, Hérémence VS

Marcel Brochetto, 12 ans, Hauptstrasse 50, Kölliken AG

Andreas Huwiler, Reussmatt 4, Emmen LU

Ivo Lustenberger, 8 ans, Knubelmatte, Luthern LU

Valérie Meystre, 10 ans, route de Neuchâtel 25, Bevaix NE

Roman Riedi, 12 ans, Hubwiesen, Zihlschlacht TG

Thomas Roos, 12 ans, Grausschür, Hübeli LU

Ester Theiler, 9 ans, Rosenmatt, Hergiswil LU

Patrick Zanni, 8 ans, Ca'di Sopra 18, Gentilino TI

2,3 millions de participants au Concours Raiffeisen pour la jeunesse

Bouquet final à Vienne

La cérémonie de clôture du 21e Concours international Raiffeisen pour la jeunesse, «Découvre le potentiel qui est en toi», a eu lieu début juillet à Vienne. Les meilleurs des peintres en herbe de neuf pays ainsi que trois cents enfants autrichiens ont assisté à la remise solennelle des prix puis à un magnifique spectacle de variétés.

Le Concours pour la jeunesse a vu, cette année, la participation de quelque 2,3 millions d'enfants et de jeunes de neuf pays différents. Avec, jusqu'à ce jour, un total de 93 millions de participants au cours de son existence, le Concours Raiffeisen pour la jeunesse est le plus grand concours international. Les gagnants de la catégorie senior de chaque pays ont pu assister personnellement à la cérémonie de clôture, car le voyage à Vienne et les vacances en Autriche qui ont suivi constituaient le prix qu'ils avaient gagné grâce à leur talent.

Rencontre avec des vedettes

Sur le thème «Autriche – un pont entre l'Est et l'Ouest», la cérémonie a aussi accueilli des vedettes de cinq pays. L'animateur vedette Alfons Haider a eu le plaisir de saluer les artistes suivants: Stefan Mross (vainqueur du Grand Prix de la musique populaire), un groupe de musique populaire russe, Simone (qui a représenté l'Autriche au concours Eurovision), les champions du monde de rock'n'roll, venus d'Italie, enfin nos compatriotes Klibi et Caroline. Lors du souper qui suivit, les jeunes ont même pu voir les vedettes de près et échanger quelques mots avec elles.

De belles heures

Au cours de leur visite de l'Autriche, les jeunes ont connu ensuite de belles heures, du «Weissen Rössl» au jeu de golf en passant pas l'excursion au Grossglockner.
Il auront aussi, et surtout, apprécié de se côtoyer entre multiples nationalités. Oubliées les barrières des langues, tout le monde s'entraidait, et pour finir on échangea assidûment des adresses. Trop tôt pour dire si les prochaines vacances seront une visite en Finlande, au Canada ou en Suède...

Portrait du gagnant suisse Michael Œfner

Profession: apprenti de commerce, pense se spécialiser en informatique ou devenir musicien professionnel.

Hobbies: guitare, peinture.

Souhaits: pour lui: devenir un bon musicien, pour l'humanité: la paix.

Signe particulier: né en Suisse, mais de nationalité autrichienne. A cumulé deux premières: son baptême de l'air et son premier voyage à Vienne, «sa» capitale.

Les gagnants du concours international

6-10 ans: Rosmarie Früh, Italie; Conny Moris, Luxembourg; Giuseppe Marraffino, Suisse.
11-14 ans: Omar Sadek, France; Terhi Hietamäki, Finlande; Simon Meier, Suisse.
15-18 ans: Frédéric Piromalli, France; Christian Ruiz Diaz, Canada; Michael Œfner, Suisse.

Baden: Les délégués adoptent le modèle directeur Raiffeisen

Une nouvelle page s'est tournée dans l'histoire de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen (USBR). Suite à la révision des statuts de l'année dernière, l'assemblée des délégués s'est réunie pour la première fois en juin au Kursaal de Baden. Les 163 délégués, issus de toutes les régions de Suisse, ont approuvé le rapport de gestion et les comptes annuels 1990, mais aussi le modèle directeur Raiffeisen, la nouvelle politique Raiffeisen et les statuts types destinés aux 1200 Banques Raiffeisen.

Le «modèle Raiffeisen suisse» avait déjà été approuvé à fin de 1989 par le Conseil d'administration. Comme son adoption, aux termes des nouveaux statuts, est du ressort de l'assemblée des délégués, c'est à Baden que devait être prise la décision définitive. L'acceptation fut impressionnante, puisqu'aucune voix ne se manifesta contre ce modèle.

Fidélité aux principes

Fort d'une tradition presque centenaire, le mouvement Raiffeisen de Suisse a réussi à s'établir et à se développer en gagnant un nombre toujours plus grand de sociétaires. Cette évolution se reflète dans la somme globale du bilan, qui atteint maintenant plus de 40 milliards de francs. Cependant, pour continuer à s'imposer sur le marché, Raiffeisen qui ne vise pas en priorité les bénéfices maximaux, doit «conserver ses principes, dont la valeur subsiste, et en même temps s'adapter aux mutations de l'économie et de la société». Pour réussir ce difficile équilibre, le modèle Raiffeisen sert de philosophie directrice, en énonçant des objectifs clairs et des principes à respecter.

La politique Raiffeisen

Approuvée elle aussi sans opposition à Baden, la «politique Raiffeisen» concrétise les déclarations du modèle directeur et définit à long terme l'activité de l'entreprise dans ses traits essentiels. Elle contient des règles s'appliquant à l'ensemble de l'organisation Raiffeisen en tant que groupe de banques solidaires: aux différentes Banque Raiffeisen, aux fédérations régionales et à l'Union suisse.
Les délégués acceptèrent, après une discussion approfondie, un autre document fondamental du projet «Raiffeisen 2000»: les statuts types des Banques Raiffeisen. Ces derniers respectent l'autonomie de chaque établissement, tout en garantissant la cohésion et la transparence du groupe.
Le nouveau concept de financement, en revanche, ne fut pas présenté à Baden, le Conseil d'administration ayant décidé de le traiter lors d'une AD extraordinaire, qui aura lieu le 19 octobre 1991 à Olten.

Plus de continuité

Dans son allocution d'ouverture, le président du Conseil d'administration, M. Gion Clau Vincenz, commenta brièvement le remplacement du Congrès de l'Union par l'assemblée des délégués. «L'AD, dit-il, doit éliminer les inconvénients et les défauts du Congrès (avec la présence de 1500 à 2000 représentants de Caisses Raiffeisen munis du droit de vote), sans pour autant que son rôle se réduise à une pure formalité. Au contraire, des décisions importantes seront de son ressort.»

Collaboration accrue

M. Félix Walker, président de la direction centrale, présenta un rapport de gestion réjouissant. Tant les diverses Banques Raiffeisen que l'Union elle-même ont atteint de bons résultats en 1990. M. Walker annonça aussi des mesures consécutives à l'augmentation des coûts du personnel. Une analyse d'efficience est en cours sur le plan de l'Union suisse. Alors qu'un plafonnement de l'effectif du personnel était décidé. Concernant les Banques Raiffeisen individuelles, M. Walker se prononça:

- pour le maintien d'une forte activité de crédit, avec un rôle actif dans l'encouragement de l'accession à la propriété du logement;
- pour un développement systématique des affaires de crédits commerciaux pour l'artisanat, les PME, l'agriculture et les services;
- pour une coopération accrue aux niveaux régional et national, en vue de maintenir les coûts d'infrastructure dans un rapport acceptable avec les possibilités de rendement.

«Ce qu'il faut, en effet, c'est surtout une collaboration plus étroite dans les domaines de l'informatique, de l'économie d'entreprise et du personnel. Enfin, des restructurations spécifiques doivent créer des unités d'entreprise dont le rapport entre potentiel d'affaires et coûts d'infrastructure permettrait des services concurrentiels et offrirait donc des chances solides pour l'avenir.»

M. Angst

Démissions et élections

L'assemblée des délégués de Baden fut aussi l'occasion de prendre congé de trois représentants émérites de l'organisation Raiffeisen.

- M. *Albin Simon* se retire du Conseil d'administration, dont il a fait partie pendant 23 ans. Il resta pas moins de 54 ans au service du groupe Raiffeisen, où il occupa les fonctions les plus diverses.
- M. *Paul Zbinden,* conseiller national fribourgeois, démissionne lui aussi du Conseil d'administration, afin de pouvoir mieux se consacrer à sa profession d'avocat. Elu au CA en 1982, il n'en était pas seulement la conscience juridique, mais aussi l'analyste critique des documents et propositions soumis par la direction centrale. Ce faisant, il n'oubliait jamais la position particulière et le mandat social du groupe bancaire coopératif Raiffeisen.
- M. *Marcel Demierre* démissionne du conseil de surveillance. C'est en 1944 déjà qu'il a pris dans la Banque Raiffeisen de Marly le poste d'aide-caissier qu'il a occupé jusqu'en 1966. En 1968 il accédait à la présidence de cette Banque, qui présente actuellement une somme du bilan de 85 millions de francs. Depuis 1968 également, il démontre sa compétence professionnelle en tant que président et secrétaire de la Fédération de Fribourg romand. L'assemblée des délégués l'avait élu membre du conseil de surveillance en 1980.

Le président du Conseil d'administration, M. G. C. Vincenz, rendit hommage au travail des trois démissionnaires et leur remit un cadeau en signe de remerciement.

- L'assemblée désigna M. *Marius Cottier* comme nouveau membre du Conseil d'administration. Né le 14 avril 1937, docteur en droit, sociétaire de la Banque Raiffeisen de Jaun/FR, M. Cottier est conseiller d'Etat et, à ce titre, directeur du Département de l'instruction publique et des affaires culturelles.
- M. *René Feld* fut élu membre du conseil de surveillance. Natif d'Aesch/BL, économiste, M. Feld, 54 ans, est président de la Fédération régionale des Banques Raiffeisen de Bâle-Campagne et président du conseil de surveillance de la BR d'Aesch-Pfeffingen.

ma.

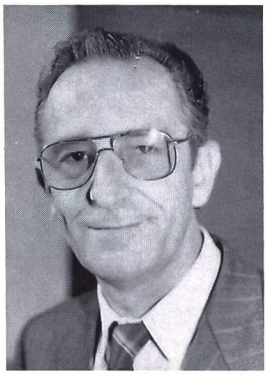

M. René Feld, nouveau membre du conseil de surveillance.

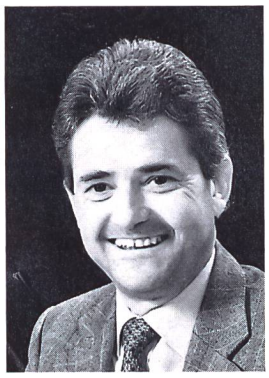

Le nouveau membre du Conseil d'administration, M. Marius Cottier.

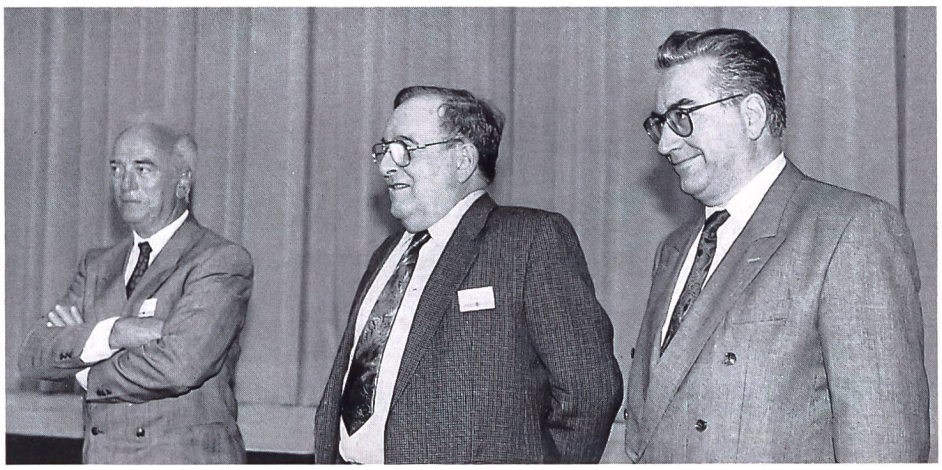

Les trois collaborateurs démissionnaires, de gauche à droite, MM. Marcel Demierre, Albin Simon et Paul Zbinden.

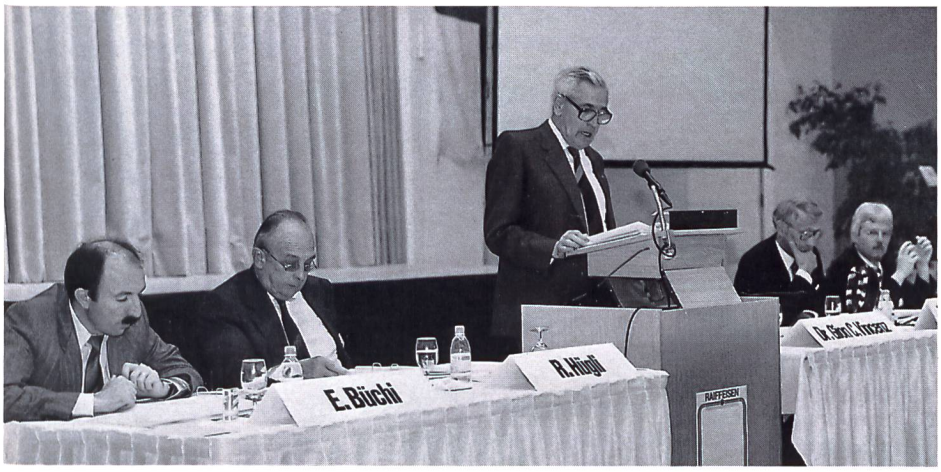

Le président du Conseil d'administration, M. Gion Clau Vincenz (entouré de MM. Bauer, Walker, Hügli et Büchi). «Le modèle Raiffeisen sert de philosophie directrice.»

Noces d'argent pour la Banque de Saint-Imier

Le vingt-cinquième anniversaire de la Banque de Saint-Imier est une occasion de rappeler l'itinéraire d'une banque à l'avenir prometteur.

C'était le 27 septembre 1966: trente et une personnes fondaient la Caisse de crédit mutuel de Saint-Imier basée sur les statuts de Raiffeisen. Un an plus tard, la première assemblée générale réunissait quarante membres. En 1970, le président du comité de direction, M. Roger Gigon, quittant Saint-Imier, est remplacé par M. Germain Gigandet. Quatre ans après, c'est M. Arnold Haenggeli qui déménage. La gérance est attribuée à M. Benoît Frauenknecht.

En 1978, Saint-Imier organise l'assemblée générale de la Fédération jurassienne des banques Raiffeisen.

Deux ans plus tard, la Banque de Saint-Imier transfère son bureau. L'extension des heures d'ouverture nécessite l'engagement d'une adjointe au gérant (celle-ci sera M[me] Jeannine Humair). En 1982, M. Beat Choflon quitte le Conseil de surveillance et succède à M. Frauenknecht à la gérance. La même année voit le décès de M. Germain Gigandet qui sera remplacé par M. Marc Humair.

En 1989, la banque s'informatise. Un an plus tard, la Banque de Saint-Imier compte 230 membres.

A l'heure qu'il est, il est question d'une éventuelle fusion des succursales de Renan, Sonvilier, Villeret, Courtelary, Mont-Soleil et Saint-Imier, lesquelles seront reliées par ordinateur.

Lors de l'assemblée générale de la banque, vingt et un membres furent fêtés pour leurs vingt cinq ans de fidélité, alors que M[me] Jeannine Humair se voyait récompensée pour ses dix ans au service de Raiffeisen.

Les comités

Les organes directeurs de la caisse sont composés de la manière suivante pour 1991: **Comité de direction.** – Président: Marc Humair; vice-président: Pierre Kupferschmid; secrétaire: François Broquet; membres: Marcel Baume et Hans-Ruedi Ramseyer. **Comité de surveillance.** – Président: Jean-Michel Wermeille; vice-président: Jean Voirol; membres: Claude Jeandupeux et Paul Schlegel. **Gérance.** – Caissière: Jeannine Humair; gérant: Beat Choflon.

Les 50 ans de Cartigny

Lors de sa fondation, le 3 mai 1941, par 21 membres, elle s'appelait «Caisse de Crédit mutuel». La Banque de Cartigny a fêté tout récemment ses cinquante ans.

Entre-temps, la commune s'est développée, passant de 480 à 620 habitants dont la plupart travaillent à Genève. Le nombre d'agriculteurs s'est réduit tandis que celui des sociétaires a augmenté, confirmant ainsi l'activité positive des vingt-trois membres des comités et des cinq gérants et gérante qui ont œuvré pendant cinquante ans.
Dans la salle communale, après l'assemblée générale statutaire, conduite par M. E. Warin, président du comité de direction, les membres et invités se retrouvèrent pour un repas aux chandelles agrémenté de musique. Et, tandis que les dames se voyaient offrir une rose, les messieurs reçurent une bouteille ornée de l'étiquette marquant l'événement.
Il appartient à M. P. Wellhauser, président de la Fédération genevoise, de clôturer la fête en rappelant les principes Raiffeisen.

Solutions des jeux de Thierry Ott

L'embarras du choix

1. B 2. A 3. A (Peterlingen, c'est Payerne!)
4. C 5. A, B et C! 6. C

Egalités mystérieuses

((8 × 4) – 8) : 4 = 6
(4 × (8 – 4)) – 8 = 8
((8 : 4) × 8) + 4) = 20
(4 + (8 × 4)) – 8 = 28

Jeux d'enfant

Division par trois

Tronc commun

VER Cuver, Gaver, Verte, Verge.

Le scrabble

Liguons – Lugions

8	1	4
3	1	3
1	2	1

Mots croisés

Horizontalement: 1. Mozambique. – 2. Atonal. Ut. – 3. Iton. Ein.– 4. Solennelle. – 5. Mol. Sir. – 6. Rageait. Si. – 7. Unit. Nice. – 8. Gérera. – 9. Netteté. Aï. – 10. Enée. Strie.
Verticalement: 1. Maïs. Ruiné. – 2. Ottoman. En. – 3. Zoologiste. – 4. Annelet. Té. – 5. Ma. GE. – 6. Blondinets. – 7. Tiret.– 8. Quels. Ce. – 9. Utiliserai. – 10. Néri. Aïe.

Ti-Puss ou l'Inde avec ma chatte*

Par Ella Maillart

Raipur, première disparition

Ce voyage passionnant vers le nord resterait sans doute unique. J'étais invitée pour Noël à une chasse au tigre, puis je me rendrais à Bénarès pour y passer un mois, demeurant avec des Blancs.

Ma chatte est habituée dès maintenant aux voyages en train. Quand la foule lui paraît insupportable, un bond léger l'amène sur le porte-bagages où elle feint de dormir. J'attache sa laisse à la poignée de mon coffre. Si nous avons la chance d'avoir une place de coin, je la prends sur mes genoux et l'attache à la barre de la fenêtre; elle y pose ses pattes antérieures et, oreilles longues, moustaches drues, cou mince et tendu, queue puissante battant en rythme, elle contemple tantôt le brouhaha des quais, tantôt les longues étendues de ce paysage plat qu'animent seuls les balanciers des puits.

A Madras, un incident qui me paraît rétrospectivement comique se produit. Arrivées de Tiruvannamalai dans la matinée, nous avons trois heures d'attente pour notre correspondance et les passons dans l'immense restaurant encore vide du premier étage. Docile, la chatte, fatiguée de notre voyage nocturne, somnole à mes pieds sur la fraîcheur des carreaux.

Tandis que je lis, le temps passe, et tout à coup ce fut l'heure, et la chatte avait disparu, ce qui n'aurait pas tiré à conséquence puisqu'elle venait quand je l'appelais, si nous n'avions pas été aussi pressées. Elle n'aurait pas pris les vastes escaliers menant aux quais, et le reste des locaux consistait en offices, cuisines, toilettes, etc. Je les traversai, inquiète, en m'excusant auprès de ceux que je croisais: «Avez-vous vu ma chatte?» Mais le personnel tamoul, étonné, ne m'était guère utile. Une inspiration heureuse me guida au vestiaire où je la trouvai endormie sur une étagère poussiéreuse. Si quelqu'un a jamais couru, en se moquant de soi-même, pour attraper un train, ce fut bien moi.

Mon porteur m'avait installée dans un compartiment de troisième classe pour dames seules. J'eus tôt fait de m'y endormir, mais une tape sur l'épaule m'éveilla: le contrôleur me demandait pourquoi je n'allais pas dans le compartiment voisin. «Et pourquoi?» m'étonnai-je. Il s'excusa. Mes pantalons étaient sujets à méprise.

Les passagères qui s'y étaient trompées étaient, soit dit en passant, du nombre des rares Indiennes désagréables que j'ai rencontrées au cours de mes voyages, des sorcières musulmanes, au visage bestial, dont l'obésité se drapait de *burkas*, pourvues de nécessaires à chiquer le bétel et de tabatières. Oubliant que leurs ballots occupaient plusieurs places, elles ne supportaient pas que j'allonge mes jambes. Qu'elles chiquent ou essuient au mur proche le surplus de chaux collé à leurs doigts m'était indifférent. Accoutumée aux mœurs des marins, je suis même capable d'apprécier un crachat bien dirigé à condition que je ne me trouve pas sous le vent, mais un nez bourré de tabac à priser, appartenant à une femme flasque, ronflant comme une brute, est un contact exaspérant. A chaque arrêt, les hommes de leur famille, efféminés auprès d'elles, malgré leurs tarbouches, leur apportaient des gobelets de café et des friandises.

Elles ne supportaient pas non plus la présence de la chatte étendue contre moi. Peut-être étaient-elles jalouses de sa minceur, de la grâce avec laquelle elle détournait du monde son museau caché sous une patte élégamment cerclée de bracelets noirs. Leur rancœur était immotivée, contrairement à celle de la dame missionnaire avec laquelle je partageai une fois un compartiment, une nuit où me sentant malade je souhaitais dormir. Elle était lasse, elle aussi, et me déclara tout de go avec un accent américain qu'elle n'aimait pas les chats et qu'ils n'étaient, de surcroît, pas autorisés dans les trains. L'anxiété me gagna lors de ce voyage en deuxième classe! Ti-Puss, d'ordinaire, ne miaulait qu'au moment où nous montions en wagon, comme pour dire: «Est-ce vraiment nécessaire, indispensable, inévitable?», puis elle se taisait mais, cette fois-là, elle miaula sans répit avec une régularité d'horloge. A chaque seconde, je m'attendais à ce qu'elle cesse puisque apparemment elle n'avait mal nulle part. Ma voisine était excédée, j'étais ennuyée moi-même, si bien que je me réfugiai dans les toilettes et passai le reste du trajet sur le siège, la chatte, apaisée, sur mes genoux. Je fis une tentative pour retourner dans le compartiment et aussitôt elle reprit sa plainte. Et dire que certains souhaitent que leurs animaux familiers aient la parole! Ils l'ont bel et bien, m'a-t-il paru à plus d'une reprise...

Photo: Philippe Ungricht.

Ella Maillart

Voyageuse-écrivain genevoise, Ella Maillart est l'auteur de nombreux récits de voyages, entre autres *Parmi la Jeunesse russe, Des Monts célestes aux Sables rouges, Oasis interdites, La Voie cruelle.*

Ti-Puss, ou l'Inde avec ma chatte, nous conte un voyage en Inde d'Ella Maillart en compagnie de sa chatte. Mais encore, n'est-ce pas ce chat qui encourage l'auteur à vivre les leçons spirituelles dans le monde concret?

Pour Ella Maillart, le chat est «l'emblème de la spontanéité, de la grâce issue de la concentration et de la plénitude de qui vit le présent».

* Editions 24 Heures.

Raiffeisen au Rütli

bilan positif

«Le bilan des courses d'école Raiffeisen au Rütli peut être qualifié de très positif», nous a déclaré Alfred Burkhalter, responsable de la publicité pour la Fédération régionale Raiffeisen des Grisons: «Jamais auparavant une action Raiffeisen n'avait rencontré un tel écho auprès des écoliers, des enseignants, des gérants et des autorités.» A l'invitation des Banques Raiffeisen, seize mille élèves de cinquième et de sixième ont effectué en mai/juin de cette année une course d'école au Rütli (voir pages de photos dans le dernier «Panorama»). Une belle aventure que nous retraçons ici.

Pour ces écoliers, posant sur le Rütli, face à Brunnen, cette course d'école restera véritablement historique.

Quatre personnes au siège de l'USBR et huit responsables de la publicité dans les fédérations régionales étaient sur les dents – parfois quotidiennement – pour que tout baigne dans l'huile, qu'il n'y ait pas d'accident et qu'aucun enfant ne se perde.

Une collaboration fructueuse

La collaboration étroite et soutenue entre les Banques Raiffeisen, les fédérations régionales et l'USBR est d'ailleurs l'un des points les plus positifs de cette vaste action, ainsi que la manière décontractée dont les enfants ont vécu cette course d'école. Une telle opération, propre à renforcer les liens d'amitié et de solidarité entre les jeunes, se situe d'ailleurs dans le droit fil du mandat social du mouvement Raiffeisen, mandant qu'elle s'est donné dès sa création et qui est réaffirmé dans le nouveau modèle directeur.

Comment estimer l'apport final de toute cette action pour le groupe Raiffeisen? Robert Fuchs, chef du marketing à l'USBR, pense que cette excursion au Rütli aura permis la création d'une relation durable. «Cette course d'école pour le 700e restera sûrement un souvenir fort pour beaucoup d'enfants.»

Les dizaines de lettres de remerciement reçues au siège de l'Union Suisse des Banques et souvent accompagnées de dessins attestent cette conviction.

L'un des moments culminants de cette journée historique: la croisière sur le lac des Quatre-Cantons.

Photo: H. R. Aeschbacher

Du Valais au Rütli: une excursion historique

Jamais en panne lorsqu'il s'agit d'innover et de voyager, les Valaisans! Ainsi répondirent-ils très chaleureusement à l'idée, lancée par Saint-Gall, d'une excursion au Rütli. D'une promenade de classe doublée d'une «leçon d'histoire» sur le terrain, en somme. Pour Raiffeisen, une manière originale de marquer cette année du 700e anniversaire.

Le 7 juin, au petit matin, ils étaient 2200, tous élèves de 6e année primaire, à se répartir dans deux trains (l'un bleu, l'autre jaune). Ils le firent sous la houlette de MM. Rémy Perruchoud (le dynamique président de l'Amicale des gérants des Banques Raiffeisen du Valais romand, organisatrice de cette journée), Jean-Claude Marguelisch, Laurent Gaudin, Louis Perret, Jean-Michel Besse et Jean-Marc Vanay. Selon deux itinéraires différents, l'un passant par le Lötschberg, l'autre par Vevey, et en compagnie du clown Scoubidou, du groupe musical «Le Petit Moulin à vent» ainsi que du Trio des cors des Alpes de Chalais et de deux accordéonistes.

Du Valais à Brunnen en train, puis en bateau, en bus et à pied, les jeunes Valaisans ne se privèrent pas de manifester leur joie.

C'est très fatigués, mais très heureux, qu'ils retrouvèrent le Valais après une journée qui leur avait permis de découvrir, de la manière la plus sympathique, le berceau de la Confédération.

MM. Rémy Perruchoud et Georges Lugon, responsables Raiffeisen et CFF à l'heure de trinquer sur la prairie du Rütli.

Le dessin inédit de Valott

HOMO TELEVISIONUS

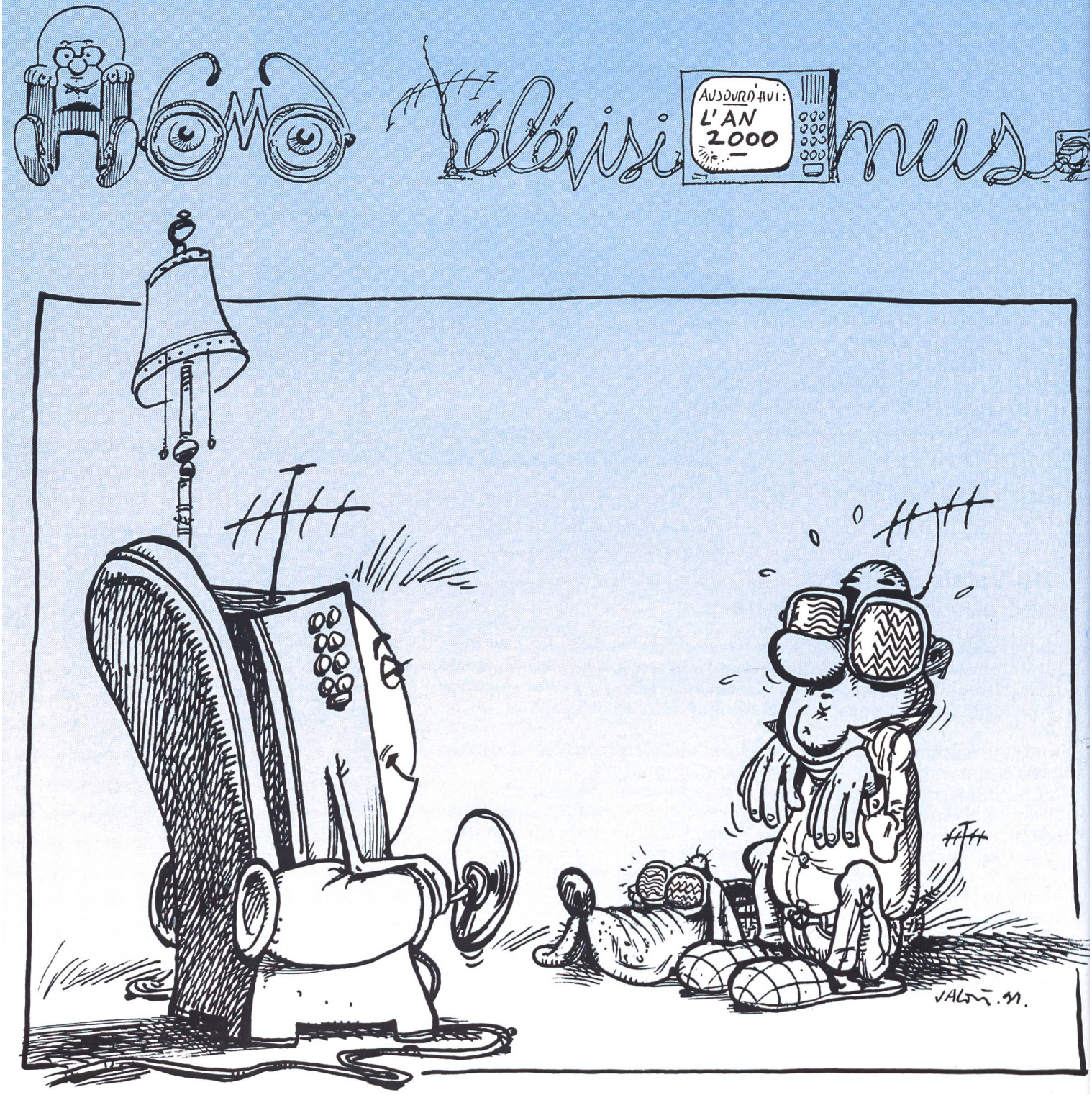

Jeux proposés par Thierry Ott

Chaque mois, vous retrouverez ici des jeux proposés par Thierry Ott, journaliste romand spécialisé dans ce domaine particulier des jeux.
Conçus dans le but de distraire mais aussi d'enrichir l'esprit, c'est notre souhait.

L'embarras du choix

Six questions pour tester vos connaissances en géographie. Choisissez la ou les bonne(s) réponse(s)!

1. Un seul de ces trois pays n'a pas de frontière avec l'Autriche. Lequel? A. la Tchécoslovaquie B. la Pologne C. la Yougoslavie
2. Si, pour passer le tunnel du Lötschberg, vous prenez le train à Kandersteg, vous en sortirez à: A. Goppenstein B. Gampel C. Andermatt
3. On peut visiter la ville de Peterlingen: A. en Suisse B. en Allemagne de l'Ouest C. en Autriche
4. L'Ogaden est une région: A. de Somalie B. du Soudan C. d'Ethiopie
5. Au Canada, Saint-Laurent est le nom: A. d'un fleuve B. d'un golfe C. d'une ville
6. Parmi ces trois villes américaines, l'une est capitale d'Etat. Laquelle? A. Miami B. Houston C. Atlanta

Egalités mystérieuses

Réalisez ces égalités en insérant, entre les nombres, des signes arithmétiques. Parfois, plusieurs solutions possibles.

8	4	8	4	=	6
4	8	4	8	=	8
8	4	8	4	=	20
4	8	4	8	=	28

Le scrabble

Le chiffre vous indique le nombre de mots qu'il est possible de former avec ces sept lettres, en suivant les règles du scrabble: pluriels et verbes conjugués admis, noms propres exclus!

G	I	L	N	O	S	U	2

Jeu d'enfant

Quel chemin suivre pour, une fois y être entré, réussir à s'extraire de cet amas de reptiles?

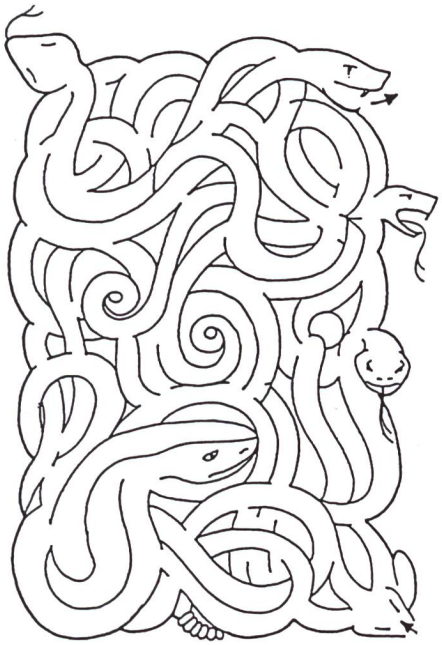

Tronc commun

Quelles sont les trois lettres qui terminent ou commencent chacun de ces quatre mots? Il n'y a ni pluriel ni nom propre; les verbes ne sont utilisés qu'à l'infinitif ou aux participes, et les accents ne sont pas pris en considération.

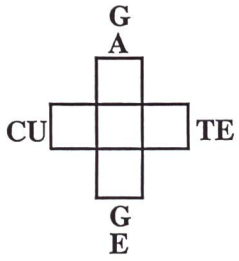

Division par trois

Divisez, par deux lignes droites, cette figure en trois parties de manière à ce que la somme des nombres soit identique dans chacune de celles-ci.

8	1	4
3	1	3
1	2	1

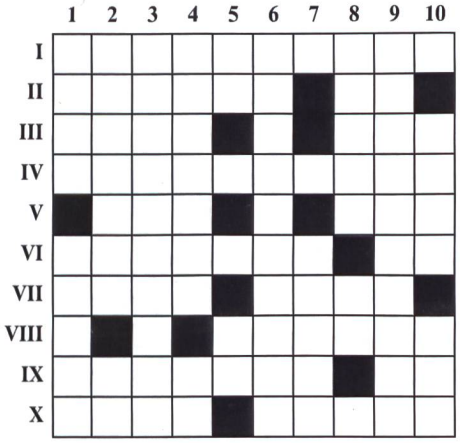

Mots croisés **Niveau moyen**

Solutions page 26

Horizontalement: I. Fut une colonie portugaise.– II. Pas dans le ton. Bas de gamme.– III. Arrose Evreux. Un Allemand.– IV. Très, très sérieuse.– V. Qui manque de punch. Monsieur d'outre-Manche.– VI. Fulminait. Condition.– VII. Marie. Les Anglais s'y sont beaucoup promenés.– VIII. Administrera.– IX. Qualité de ce qui est propre en ordre. Il sait prendre tout son temps.– X. Prince troyen. Sillon.

Verticalement: 1. Se ronge en épi, se mange en grains.– 2. Empire disparu. Met en situation.– 3. Le cheval n'est pas son seul dada.– 4. Elément d'architecture. Règle de métier.– 5. Pas à toi ni à lui. Canton du bout d'un lac.– 6. Qui ont les cheveux plutôt clairs.– 7. Fait place au dialogue.– 8. Adjectif interrogatif. Adjectif démonstratif. 9. Mettrai à contribution.– 10. Saint Philippe. Cri de douleur.

A vous de choisir!

Raiffeisen vous propose de bonnes idées pour épargner. Quelles sont celles qui vous conviennent le mieux?

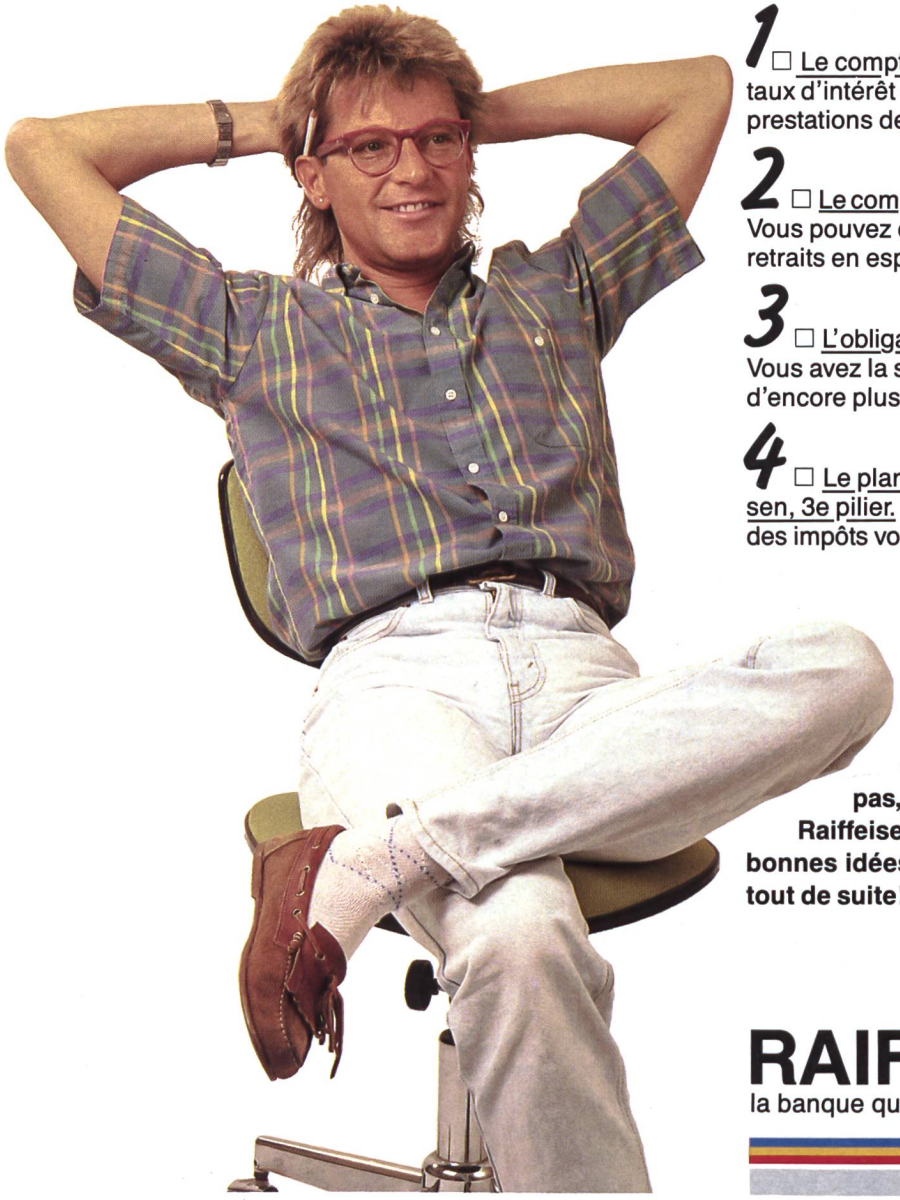

1 ☐ Le compte salaire Raiffeisen, un taux d'intérêt d'épargne et en plus, des prestations de service fort attrayantes.

2 ☐ Le compte d'épargne Raiffeisen. Vous pouvez épargner et effectuer des retraits en espèces à tout moment.

3 ☐ L'obligation de caisse Raiffeisen. Vous avez la sécurité et bénéficiez d'encore plus d'intérêts.

4 ☐ Le plan de prévoyance Raiffeisen, 3e pilier. Vous pouvez déduire des impôts vos versements d'épargne.

Avez-vous fait votre choix? Alors, n'hésitez pas, contactez votre Banque Raiffeisen au plus vite, car les bonnes idées doivent être réalisées tout de suite!

RAIFFEISEN

la banque qui appartient à ses clients